



# **GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION EN MILIEU DE PRATIQUE**

Maitrise en enseignement secondaire

Ce guide d'accompagnement et d'évaluation de la formation pratique à la Maîtrise en enseignement secondaire vise à soutenir les personnes formatrices (personnes enseignantes associées, personnes enseignantes formatrices, personnes superviseuses) dans leur rôle et responsabilités vis-à-vis de leurs stagiaires. Afin de permettre d'avoir une vision d'ensemble de la formation pratique offerte à l'UQTR, ce guide renferme des informations et des outils, et offre des ressources utiles pour tous les stages. Ce guide a été conçu minutieusement par Marie-Hélène Forget, (professeure), Danielle Lefebvre (chargée de cours et superviseuse de stage) ainsi que Karolyne Boucher (étudiante à la MES) et révisé, en 2024, par Geneviève Boisvert (spécialiste en sciences de l'éducation), Nadine Talbot (directrice du programme MES) et Isabelle Généreux (agente de stage).

## Coordonnées des partenaires universitaires

---

### DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Téléphone: (819) 376-5011, poste 3605  
Courriel: [secretariat.sceduadtion@uqtr.ca](mailto:secretariat.sceduadtion@uqtr.ca)

### BUREAU DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL

Téléphone: (819) 376-5011, poste 3624  
Courriel: [bfm@uqtr.ca](mailto:bfm@uqtr.ca)

### DIRECTRICE DU PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À LA MAITRISE EN ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE

Nadine Talbot  
Téléphone: (819) 376-5011, poste 3625  
Courriel: [Dir.Maitrise.Enseignement@uqtr.ca](mailto:Dir.Maitrise.Enseignement@uqtr.ca)

### SPÉCIALISTE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION | FORMATION EN MILIEU DE PRATIQUE

Geneviève Boisvert  
Téléphone: (819) 376-5011, poste 3175  
Courriel: [rps.mes@uqtr.ca](mailto:rps.mes@uqtr.ca)

### AGENTE DE STAGE

Isabelle Généreux téléphone : (819) 376-5011, poste 3607  
Courriel: [stage.maitrise.enseignement@uqtr.ca](mailto:stage.maitrise.enseignement@uqtr.ca)

## Table des matières

---

<b>1</b>	<b>LES CONTEXTES DE STAGES.....</b>	<b>6</b>
1.1	LA PRÉSENTATION DES STAGES.....	6
1.1.1	<i>Le stage d'observation, d'assistantat et d'expérimentation – Stage I – PDG1058.....</i>	6
1.1.2	<i>Le stage d'exploration de sa pratique - Stage I – PDG1059.....</i>	6
1.1.3	<i>Le stage d'analyse réflexive de ses interventions professionnelles – Stage II – PDG1060.....</i>	7
1.2	LE DÉROULEMENT TYPIQUE D'UNE JOURNÉE DE STAGE I OU II .....	10
1.2.1	<i>Le déroulement d'une journée d'un stage sans lien d'emploi.....</i>	10
1.2.2	<i>Le déroulement d'une journée d'un stage avec un lien d'emploi .....</i>	10
1.3	LE CADRE RÉGLEMENTAIRE RELATIF AUX STAGES.....	11
1.3.1	<i>L'éthique relative au lien privilégié.....</i>	11
1.3.2	<i>La suppléance durant les stages.....</i>	11
1.3.3	<i>Les assurances du stagiaire.....</i>	11
1.3.4	<i>La vérification des antécédents judiciaires des stagiaires.....</i>	11
1.3.5	<i>Le code d'éthique des personnes stagiaires en enseignement.....</i>	13
1.4	LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PERSONNES ENSEIGNANTES ASSOCIÉES/FORMATRICES .....	13
1.4.1	<i>Responsabilités et tâches de la personne enseignante associée (EA).....</i>	13
1.4.2	<i>Responsabilités et tâches de la personne formatrice (EF).....</i>	14
1.4.3	<i>Responsabilités et tâches de la personne superviseure .....</i>	15
1.5	QUOI FAIRE EN CAS DE DIFFICULTÉS ? .....	15
	<b>L'ACCOMPAGNEMENT À LA PRATIQUE RÉFLEXIVE .....</b>	<b>17</b>
1.6	UNE DÉMARCHE D'ANALYSE RÉFLEXIVE .....	17
1.7	LES ACTIONS À POSER .....	19
<b>2</b>	<b>L'OBSERVATION ET L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DES STAGIAIRES.....</b>	<b>22</b>
2.1	LES GRILLES D'OBSERVATION DES COMPÉTENCES .....	22
2.2	ÉVALUATION CERTIFICATIVE DE LA PERSONNE STAGIAIRE.....	49
2.3	LES EXIGENCES DE RÉUSSITE .....	49
2.4	LES PROCÉDURES DE REPRISE EN CAS D'ÉCHEC.....	49
<b>3</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>51</b>

L'Université du Québec à Trois-Rivières a à cœur la qualité et la rigueur de la formation pratique en enseignement au secondaire. À preuve, le Bureau de soutien au développement de l'apprentissage expérientiel (BSDAE) travaille de près avec les centres de service scolaires partenaires qui offrent des expériences de stage très riches grâce à des personnes enseignantes associées (EA) et formatrices (EF) dédiées; ces dernières sont soutenues dans le développement de leurs compétences en accompagnement par le biais d'une formation de haut niveau qui leur est offerte par l'UQTR; les personnes superviseuses participent régulièrement à des journées de réflexion et de formation sur l'accompagnement de stagiaires; un programme de 2<sup>e</sup> cycle est disponible à l'UQTR pour les personnes qui souhaiteraient devenir formatrices des personnes enseignantes associées. Toutes ces ressources montrent l'importance accordée à la formation pratique.

En cohérence avec le [Référentiel de compétences professionnelles](#) (Gouvernement du Québec, 2020), c'est par l'accompagnement combiné des personnes superviseuses et enseignantes associées ou formatrices que nos stagiaires peuvent le mieux développer une posture réflexive (Schön, 1994) et proactive par rapport à leur développement professionnel. L'accompagnement offre une approche expérientielle des apprentissages (Kolb, 1984) qui amène les stagiaires à analyser les situations professionnelles vécues pour mieux les comprendre et intégrer des savoirs théoriques et pratiques. Dans ce contexte, apprendre à déployer une pratique réflexive s'avère le moyen par excellence pour un développement professionnel optimal (Charlier *et al.*, 2013; Correa Molina, 2007).

Ce guide s'adresse aux personnes accompagnatrices des milieux scolaires et universitaire (personnes enseignantes associées ou formatrices et superviseuses de stage).

**Dans la première partie**, on présente une vue d'ensemble de la formation pratique en enseignement au secondaire de l'UQTR (les stages, leurs formats, leurs objectifs), les aspects réglementaires et légaux relatifs aux stages ainsi que les rôles et responsabilités de chacune des personnes impliquées.

**Dans une seconde partie**, le guide présente une démarche d'analyse qui vise à soutenir la pratique réflexive des stagiaires. Cette démarche peut se déployer tout autant dans le cas des retours journaliers sur l'expérience de stage ou la recherche de solutions concrètes que dans le cadre d'une réflexion plus approfondie visant la construction des connaissances et le développement des compétences professionnelles. Les personnes accompagnatrices y trouveront quelques idées afin de soutenir le développement d'une posture réflexive chez leur stagiaire.

**Dans une troisième partie**, le guide présente les outils d'observation et d'évaluation, évaluation qui vise d'abord à soutenir le développement des compétences professionnelles des stagiaires par l'entremise de rétroactions régulières et de réajustement des objectifs de stage que se donnent les stagiaires (visée formative). Ces outils permettront, aux termes des stages, d'établir le niveau de réussite et l'atteinte des buts par chacun des stages (visée certificative).

Nous espérons que ce guide puisse être une ressource utile pour les personnes accompagnatrices (EA, EF et superviseuses) engagées dans la formation pratique des enseignantes et enseignants du secondaire en devenir.

# 1 Les contextes de stages

---

La formation en milieu de pratique en enseignement au secondaire s'échelonne sur deux ans à raison d'un stage par année. Organisés autour du développement d'une pratique réflexive, les stages permettent tout particulièrement aux stagiaires de passer d'une perspective d'observation participante à une autonomie professionnelle dans la mise en œuvre des savoirs et des compétences professionnelles en enseignement (Gouvernement du Québec, 2020). Les sections suivantes présentent d'abord chacun des stages (leurs formats, leurs buts et les compétences professionnelles ciblées). Ensuite, sont précisés le cadre réglementaire des stages, les rôles et responsabilités des personnes accompagnatrices et la procédure à suivre en cas de difficultés.

## 1.1 La présentation des stages

Dans un premier temps seront présentés le format, les objectifs et les compétences dont le développement est visé pour chacun des stages.

### 1.1.1 Le stage d'observation, d'assistantat et d'expérimentation – Stage I – PDG1058

Le stage d'observation, d'assistantat et d'expérimentation (Stage I) se déploie en trois phases. La première, d'une durée d'une semaine, est consacrée à l'observation de la personne enseignante associée (EA) et d'autres enseignants, si possible, ainsi qu'à une collecte de données sur l'école, ses différents services et ses différents intervenants. Des travaux de stage sont prévus relativement à cette première phase. La deuxième phase est la phase d'assistantat dans laquelle la personne stagiaire assiste l'EA dans des tâches variées et prend partiellement la responsabilité de périodes d'enseignement en collaboration avec celle-ci. Durant la troisième phase, la personne stagiaire prend progressivement la charge d'enseignement de l'EA dans une discipline de son profil de formation, et ce, pour des activités reliées à la tâche d'une personne enseignante, notamment la planification, l'enseignement et l'encadrement au service des apprentissages des élèves. Le stage comprend aussi la participation aux journées pédagogiques et à des activités parascolaires. En outre, il permet aux personnes stagiaires de confirmer, si ce n'est déjà fait, leur choix de carrière notamment par le fait qu'elles seront progressivement amenées à **prendre en charge une tâche normale d'enseignement dans la discipline** de leur profil de formation pour une **durée de huit semaines consécutives**. Les travaux de stage à réaliser avant, pendant ou après le stage sont conçus pour permettre aux stagiaires de poursuivre le développement de huit compétences professionnelles :

Les compétences relatives à la maîtrise des contenus (CP1), à la communication professionnelle (CP2), à la planification des activités d'enseignement et d'apprentissage (CP3), à leur pilotage en classe (CP4), à l'instauration et au maintien d'un climat propice aux apprentissages en classe (CP6), à l'utilisation pédagogique des ressources technologiques (CP12), à l'agir éthique, notamment envers les élèves (CP13). Enfin, le travail sur ces compétences devra s'appuyer sur le développement de la pratique réflexive (CP11) qui offre le recul nécessaire à la construction des connaissances et au développement des compétences professionnelles.

### 1.1.2 Le stage d'exploration de sa pratique - Stage I – PDG1059

Le stage *Exploration de sa pratique* permet à la personne stagiaire sous contrat de questionner et de revisiter son regard sur les divers aspects de la profession enseignante et les dimensions de la vie d'une école secondaire. Celle-ci confronte et approfondit ses connaissances et sa pratique enseignante par rapport à la didactique, à la psychopédagogie et aux fondements de l'éducation. Dans son enseignement, elle mobilise ses savoirs théoriques et expérientiels. Le stage vise globalement la poursuite du développement progressif de compétences professionnelles par la réflexion qui accompagne la cueillette d'informations et les interventions de la personne stagiaire en classe et dans l'école.

La personne stagiaire **prend en charge des groupes-classes prévus à son contrat et correspondant à 100% d'une tâche normale d'enseignement pour une durée de 8 semaines consécutives.**

Ce stage est aussi l'occasion de s'intégrer de façon complète dans un milieu scolaire par le biais d'activités telles les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les rencontres de niveau ou de cycle, etc. Les travaux de stage à réaliser avant, pendant ou après le stage sont conçus pour permettre aux stagiaires de poursuivre le développement de huit compétences professionnelles :

Les compétences relatives à la maîtrise des contenus (CP1), à la communication professionnelle (CP2), à la planification des activités d'enseignement et d'apprentissage (CP3), à leur pilotage en classe (CP4), à l'instauration et au maintien d'un climat propice aux apprentissages en classe (CP6), à l'utilisation pédagogique des ressources technologiques (CP12), à l'agir éthique, notamment envers les élèves (CP13). Enfin, le travail sur ces compétences devra s'appuyer sur le développement de la pratique réflexive (CP11) qui offre le recul nécessaire à la construction des connaissances et au développement des compétences professionnelles.

### **1.1.3 Le stage d'analyse réflexive de ses interventions professionnelles – Stage II – PDG1060**

#### Le stage sans lien d'emploi

Le stage d'analyse réflexive de ses interventions professionnelles permet à la personne stagiaire de prendre progressivement la charge d'enseignement dans une discipline de son profil de formation, et ce, pour l'ensemble des activités reliées à la tâche éducative d'une personne enseignante : planification, enseignement, encadrement et évaluation au service des apprentissages des élèves. La première semaine est une période d'observation et d'intégration relativement à la tâche de l'EA. Par la suite, la personne stagiaire assume, de façon prolongée et continue, l'ensemble des activités directement reliées à l'enseignement.

#### Le stage avec un lien d'emploi

Le stage permet à la personne stagiaire, dans sa charge d'enseignement et dans l'ensemble des activités reliées à sa tâche éducative (planification, enseignement, encadrement et évaluation au service des apprentissages des élèves), de poursuivre le développement de ses compétences professionnelles. Celle-ci est appelée à des réflexions et des remises en question de sa pratique de l'enseignement. Le stage l'incite à viser l'amélioration de sa pratique professionnelle au contact de l'EF et d'une personne superviseure de stage.

#### Le stage avec ou sans lien d'emploi

Pour les deux types de stage, les stagiaires doivent s'intégrer de façon complète dans un milieu scolaire, notamment par la participation à des activités telles les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les rencontres de niveau ou de cycle, les rencontres de concertation pédagogique, les activités parascolaires, etc. La prise en charge d'une tâche complète d'enseignement (de 100%) sur une durée de 13 semaines consécutives est également l'occasion pour les stagiaires de prendre davantage conscience des caractéristiques individuelles des élèves, de se sensibiliser à l'impact de ces caractéristiques sur l'apprentissage et d'expérimenter certaines pistes d'adaptation de l'enseignement en ce sens (CP 7).

Les travaux de stage à réaliser avant, pendant ou après le stage sont conçus pour permettre aux stagiaires de poursuivre le développement de toutes les compétences professionnelles :

Toutes les compétences professionnelles sont sollicitées durant ce stage et font l'objet d'une évaluation. Les compétences relatives à l'évaluation des apprentissages (CP 5), à la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves (CP 7), au soutien au plaisir d'apprendre (CP8), à la coopération avec l'équipe-école (CP 9) à la collaboration avec les parents d'élèves et les partenaires de la communauté (CP 10) s'ajoutent aux huit compétences visées dans les stages précédents.

### Vue d'ensemble des stages

	Stage I (PDG1058) Automne ou hiver	Stage I (PDG1059) Automne ou hiver	Stage II (PDG1060) Automne ou hiver
<b>Pour tous les stages, les étudiants doivent être présents dans leur milieu de stage À TEMPS COMPLET (du lundi matin au vendredi après-midi)<sup>1</sup></b>			
<b>Préstage à l'UQTR</b>	2 rencontres préparatoires au stage I Une rencontre individuelle	2 rencontres préparatoires au stage I Une rencontre individuelle	2 rencontres préparatoires au stage II Une rencontre individuelle
<b>Stage en milieu de pratique</b>	Visite préparatoire au stage Observation dans les groupes-classes <b>Stage de 8 semaines consécutives</b> Prise en charge de 100% d'une tâche normale d'enseignement 2 visites de supervision	Visite préparatoire au stage Observation dans les groupes-classes <b>Stage de 8 semaines consécutives</b> Prise en charge de 100% d'une tâche normale d'enseignement 2 visites de supervision	Visite préparatoire au stage <b>Stage de 13 semaines consécutives</b> Prise en charge de 100% d'une tâche normale d'enseignement (Peut inclure jusqu'à 25% d'enseignement-ressource - intervention auprès d'élèves) 3 visites de supervision
<b>Poststage à l'UQTR</b>	Une rencontre à la mi-stage Une rencontre « bilan »	Une rencontre à la mi-stage Une rencontre « bilan »	Une rencontre à la mi-stage Une rencontre « bilan »

<sup>1</sup> Est considérée comme « journée de stage » : une journée de classe, une journée pédagogique, une journée de formation ( au CSS, par exemple) à laquelle peut assister la personne stagiaire, une sortie éducative, toute autre activité professionnelle que l'EA a à son emploi du temps.



### Vue d'ensemble des compétences ciblées pour chacun des stages

Compétences professionnelles	Stage I PDG1058	Stage I PDG1059	Stage II PDG1060
<b>Compétence 1</b> : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture	√	√	√
<b>Compétence 2</b> : Maitriser la langue d'enseignement	√	√	√
<b>Compétence 3</b> : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage	√	√	√
<b>Compétence 4</b> : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage	√	√	√
<b>Compétence 5</b> : Évaluer les apprentissages			√
<b>Compétence 6</b> : Gérer le fonctionnement du groupe-classe	√	√	√
<b>Compétence 7</b> : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves			√
<b>Compétence 8</b> : Soutenir le plaisir d'apprendre.			√
<b>Compétence 9</b> : S'impliquer activement au sein de l'équipe-école.			√
<b>Compétence 10</b> : Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté			√
<b>Compétence 11</b> : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession	√	√	√
<b>Compétence 12</b> : Mobiliser le numérique	√	√	√
<b>Compétence 13</b> : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession	√	√	√

## **1.2 Le déroulement typique d'une journée de stage I ou II**

*Note : La personne stagiaire demeure toute la journée à l'école, même si ses tâches d'enseignement sont terminées ; elle enseigne ou assume des tâches afférentes (planification, correction, suivi d'élèves, etc.). Pour les stages sans lien d'emploi, l'EA demeure en tout temps responsable de ses groupes-classes.*

### **1.2.1 Le déroulement d'une journée d'un stage sans lien d'emploi**

**En début de journée**, l'EA et la personne stagiaire se rencontrent pour régler les derniers préparatifs nécessaires au bon déroulement de la journée. Selon l'avancement de la personne stagiaire dans sa formation, l'EA assume un aspect ou l'autre de l'enseignement en classe (par exemple, l'EA s'occupe de la gestion de classe pendant que la personne stagiaire pilote les situations d'apprentissage) jusqu'à la laisser seule avec les élèves.

**Dans leurs périodes libres**, l'EA et la personne stagiaire s'affairent aux diverses tâches de planification, de correction, de suivi, etc. Ces périodes libres peuvent aussi servir aux retours réflexifs ponctuels, à la recherche de solutions, au travail en concertation. S'il est prévu que la personne stagiaire enseigne dans les jours qui suivent, celle-ci présente à l'EA une planification détaillée de chacun des cours qu'elle va réaliser et justifie ses choix (des outils de préparation lui sont fournis dans le *Guide de planification des apprentissages*).

**En fin de journée ou à des moments de la semaine prévus à cette fin**, l'EA et la personne stagiaire font un retour systématique sur les cours de la journée, établissent les tâches à réaliser pour la suite et reviennent également sur le développement des compétences de la personne stagiaire, sur le vécu des élèves en classe, sur les actes professionnels de l'EA à travers une démarche d'analyse réflexive. Pour guider ces échanges, l'EA peut utiliser les moyens suggérés dans la deuxième partie de ce guide.

### **1.2.2 Le déroulement d'une journée d'un stage avec un lien d'emploi**

La personne stagiaire avec un lien d'emploi assume toutes les tâches et responsabilités qui l'incombent dans l'exercice de ses fonctions d'enseignement. Parallèlement, elle doit réaliser les travaux demandés dans le cadre du cours PDG1060. Pour l'aider dans son cheminement de stage, il est attendu que la personne stagiaire et l'EF se réservent régulièrement, un moment d'échanges sur l'ensemble des tâches à réaliser, sur le développement des compétences de la personne stagiaire, sur le vécu des élèves en classe, sur les actes professionnels à travers une démarche d'analyse réflexive. Pour guider ces échanges, l'EF peut utiliser les moyens suggérés dans la deuxième partie de ce guide. De plus, la personne stagiaire doit produire les planifications de cycle afin de développer une vue d'ensemble de la planification des apprentissages de ses élèves. Elle doit également produire les préparations détaillées de chacun des cours qu'elle va piloter, les présente à l'EF et justifie ses choix pédagogiques (des outils de préparation lui sont fournis dans le *Guide de planification des apprentissages*).

### **1.3 Le cadre réglementaire relatif aux stages**

Les stages sont encadrés par diverses règles provenant à la fois du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur, de l'UQTR et des partenaires scolaires (centres de service scolaire et syndicats d'enseignement). Cette section présente les règles les plus importantes à connaître dans le cadre de l'accompagnement des stagiaires.

#### **1.3.1 L'éthique relative au lien privilégié**

Pour assurer le plus d'objectivité possible dans la relation entre l'EA ou l'EF et la personne stagiaire, aucun jumelage ne doit se faire s'il existe un lien privilégié (de parenté ou autre) entre les deux. On entend par lien privilégié, toute personne qui serait la conjointe ou le conjoint de fait de la personne stagiaire, le père, la mère, le frère, la sœur, l'oncle, la tante, la conjointe ou le conjoint de fait qui cohabite avec son père ou sa mère, ainsi que les enfants de cette personne. Pour la même raison, aucun jumelage ne doit se faire s'il existe un tel lien privilégié entre la personne stagiaire et un membre de la direction de l'école, sauf si elle est en mesure de démontrer qu'un tel lien n'est pas préjudiciable en raison, par exemple, de la taille de l'école, de l'absence de rapports hiérarchiques entre le membre de la direction et l'EA, etc. Ce lien s'étend également aux relations d'amitié entre les personnes impliquées.

Les personnes stagiaires en mode de placement centralisé doivent déclarer les liens privilégiés au moment de faire leur intention de stage afin d'informer leur personne agente de stage. Les personnes stagiaires en mode de placement décentralisé doivent s'assurer de rechercher un milieu de stage qui respecte l'éthique relative au lien privilégié.

#### **1.3.2 La suppléance durant les stages**

La personne stagiaire n'a aucune autorisation d'effectuer de la suppléance durant son stage, à l'exception du stage II « sans contrat » et selon les règles suivantes :

- L'épuisement préalable des listes de rappel doit avoir été vérifié ;
- La personne stagiaire fait sa suppléance dans la classe de l'EA ou dans une autre classe de l'école ;
- La personne stagiaire fait cette suppléance dans son champ disciplinaire ;
- Cette suppléance a une durée maximale de cinq jours de calendrier (consécutives ou pas) ;
- La suppléance a lieu avec l'accord de l'EA et idéalement avec celui de la personne superviseure.

L'application de cette exception pour le stage II est conditionnelle à son acceptation par les syndicats locaux. Si l'EA s'absente, l'école doit alors embaucher une ou un suppléant qui prendra en charge la responsabilité des élèves de ses groupes. La personne stagiaire ne devrait pas être placée sous la supervision de cette personne. Une ou un collègue ou un membre de la direction doit alors assumer la supervision de la personne stagiaire.

#### **1.3.3 Les assurances du stagiaire**

L'Université assure les stagiaires pendant toute la durée du stage, c'est pourquoi, s'il y a des modifications aux dates du stage pour quelque raison que ce soit, la personne stagiaire doit en aviser rapidement la personne responsable pédagogique des stages et la personne agente de stage, afin de vérifier la possibilité de modifier les dates de stage et de prendre les mesures nécessaires à ce que le stagiaire soit couvert par l'assurance.

#### **1.3.4 La vérification des antécédents judiciaires des stagiaires**

La Loi sur l'instruction publique et la Loi sur l'enseignement privé prévoient des dispositions particulières quant à la vérification des antécédents judiciaires des personnes qui sont appelées à œuvrer auprès des élèves mineurs et celles régulièrement en contact avec eux. Parmi ces personnes se retrouvent les stagiaires. L'article 261.0.2 de la loi laisse aux centres de service scolaire et aux établissements d'enseignement privés la possibilité de procéder à la vérification des antécédents judiciaires de leurs stagiaires.

Par ailleurs, les centres de service scolaire et les établissements d'enseignement privés sont responsables de l'application des mesures législatives concernant cette vérification et demeurent maîtres de leur procédure au regard de la mise en place des modalités d'application. Cela signifie qu'à la demande du centre de service scolaire ou de l'établissement d'enseignement privé où les stagiaires réalisent leur stage, ceux-ci devront lui transmettre une déclaration qui porte sur leurs antécédents judiciaires. C'est aussi au centre de service scolaire ou à l'établissement privé qu'il revient de déterminer l'existence ou non d'un lien entre l'antécédent judiciaire et la fonction à exercer ou susceptible d'être exercée au sein du centre de service scolaire ou de l'établissement privé. Il est à noter que les étudiants auront également à faire cette déclaration pour l'obtention de leur brevet d'enseignement.

### **Démarche de la personne stagiaire**

- Dès que celle-ci a eu la confirmation de sa place de stage dans un milieu scolaire, il lui est conseillé de s'informer auprès de la direction d'école des modalités d'application de la vérification des antécédents judiciaires.
- Certains centres de services scolaires fournissent d'ores et déjà, sur leur site internet, des informations à ce sujet.
- Il est également possible de consulter un exemple du formulaire de Déclaration relative aux antécédents judiciaires sur le site du [Bureau de soutien au développement de l'apprentissage expérientiel](#).
- Aussi, il importe de mentionner que les stagiaires peuvent faire une démarche auprès de la personne responsable du dossier des antécédents judiciaires du centre de services scolaire ou à l'établissement privé pour lui fournir des observations ou renseignements pouvant être considérés dans l'analyse de sa situation, le cas échéant.
- En terminant, il est possible, au besoin, de faire une démarche pour obtenir un pardon. Pour en savoir plus, consulter le site suivant : <https://canadianpardonoffices.ca/francais/>

### **1.3.5 Le code d'éthique des personnes stagiaires en enseignement**

#### **Préambule**

La personne stagiaire en enseignement, tout comme la personne enseignante en exercice, accomplit un travail d'influence dans le développement intégral des élèves et l'émergence des repères qui les guideront.

Tout comme la personne enseignante en exercice, la personne stagiaire a des responsabilités envers les élèves, les collègues de travail, les parents, les établissements d'éducation et la société. Elle doit agir dans le respect de valeurs fondamentales telles que l'équité, la confidentialité et la solidarité. De plus, elle doit prendre des décisions et des actions en fonction des principes énoncés dans le [Code d'éthique de la personne stagiaire en enseignement](#).

### **1.4 Les rôles et responsabilités des personnes enseignantes associées/formatrices**

Les différentes personnes intervenantes engagées dans l'accompagnement des stagiaires en enseignement au secondaire sont les personnes superviseuses, les enseignantes associées et formatrices. Ces personnes sont bien entendu encouragées à travailler de concert afin d'assurer un encadrement et une formation la plus riche possible. Leurs rôles et responsabilités sont présentés dans ce qui suit.

#### **1.4.1 Responsabilités et tâches de la personne enseignante associée (EA)**

- Prendre connaissance du *Guide de stage*. Dans ce guide, on trouve les détails du déroulement des activités qui implique l'EA. (Pour de plus amples informations sur l'ensemble des activités du stage et sur les modalités de collaboration, communiquer, par téléphone ou par courriel, avec la personne superviseuse ou la personne responsable pédagogique des stages en enseignement secondaire.)
- Préparer la venue de **la personne stagiaire** en expliquant le stage aux élèves et en leur demandant leur collaboration, par exemple, en les invitant à lui écrire une lettre avant sa venue.
- L'accueillir en la présentant aux élèves et aux divers membres du personnel de l'école, en lui faisant une place physiquement (lui réserver un bureau dans la salle des enseignants, fournir un pigeonier, une clé, etc.), en l'invitant à diverses réunions.
- Établir avec elle le calendrier de stage : présence à l'école, temps d'observation, moment des prises en charge, autres activités reliées à la tâche, etc.
- Favoriser sa collaboration à différentes activités professionnelles.
- Favoriser l'exploration des différentes composantes de la vie de l'école, par exemple, en lui faisant visiter l'école et en lui fournissant de l'information sur l'école : caractéristiques des élèves, ressources auxquelles elle pourra faire appel durant son stage, projet éducatif de l'école, règles à suivre par le personnel et les élèves, etc.
- Échanger avec la personne stagiaire sur ses expériences d'enseignement, scolaires ou non scolaires, sur sa vision de l'enseignement, sur ses motivations à s'engager dans la profession, sur sa connaissance des enfants et des adolescents, sur ses valeurs et sa culture. L'aider à prendre conscience de son identité professionnelle, de son style d'enseignement, de ses besoins de développement, de ses compétences, etc.
- Lui communiquer vos attentes et l'inviter à en faire autant.
- Respecter les attentes de l'Université à son égard quant au déroulement du stage et au développement des compétences.
- Réserver quotidiennement un moment d'échange avec elle pour discuter du développement de ses compétences, de ses planifications de l'enseignement, du vécu des élèves en classe et pour analyser les actes professionnels de la personne stagiaire et de la personne enseignante.

- Lui laisser l'espace nécessaire à l'exercice de sa créativité, à la possibilité d'innover ou d'expérimenter des stratégies pédagogiques et didactiques qui l'amèneront à faire éventuellement des erreurs, mais aussi à découvrir son style et ses forces. Il ne s'agit pas d'abandonner la personne stagiaire en la laissant se débrouiller seule dans des situations complexes et difficiles. Il s'agit plutôt de s'assurer que les conditions de sa pratique ne l'amènent pas à être anxieuse, voire découragée. Il s'agit de la libérer de certaines responsabilités (par exemple, la gestion de la classe) et de partager des « trucs » sans jamais les imposer.
- Demeurer en classe pendant ses premières interventions; ensuite, se retirer progressivement de la classe à des moments différents tout en demeurant accessible.
- Être en tout temps responsable de la classe. En cas d'absence (périodes de libération par exemple), la direction de l'école est responsable de la classe).
- À l'aide de la grille d'observation et d'évaluation (voir partie 3 de ce document), discuter avec la personne stagiaire, idéalement à la mi-stage, de l'état de développement des compétences afin de planifier la seconde moitié du stage.
- Remplir le Rapport d'évaluation à la fin du stage. Les commentaires justificatifs sont très importants pour la personne stagiaire. L'EA est chaleureusement invité à en fournir.
- Remettre une copie du Rapport d'évaluation à la personne stagiaire et une autre, signée, à la personne superviseure.

#### **1.4.2 Responsabilités et tâches de la personne formatrice (EF)**

- Prendre connaissance du présent guide qui présente les informations générales sur le déroulement des stages, l'accompagnement et l'évaluation des stagiaires sous contrat.
- Rencontrer la personne stagiaire pour lui donner les informations relatives à la réalisation du stage.
- L'accueillir en la présentant aux élèves et aux divers membres du personnel de l'école, en lui faisant une place physiquement (lui réserver un bureau dans la salle des enseignants, fournir un pigeonier, une clé, etc.), en l'invitant à diverses réunions.
- Favoriser sa collaboration à différentes activités professionnelles.
- Favoriser l'exploration des différentes composantes de la vie de l'école, par exemple, en lui faisant visiter l'école et en lui fournissant de l'information sur l'école : caractéristiques des élèves, ressources auxquelles elle pourra faire appel durant son stage, projet éducatif de l'école, règles à suivre par le personnel et les élèves, etc.
- Échanger avec la personne stagiaire sur ses expériences d'enseignement, scolaires ou non scolaires, sur sa vision de l'enseignement, sur ses motivations à s'engager dans la profession, sur sa connaissance des enfants et des adolescents, sur ses valeurs et sa culture. L'aider à prendre conscience de son identité professionnelle, de son style d'enseignement, de ses besoins de développement, de ses compétences, etc.
- Lui communiquer vos attentes et l'inviter à en faire autant.
- Respecter les attentes de l'Université à son égard quant au déroulement du stage et au développement des compétences.
- Offrir à la personne stagiaire une rétroaction régulière et fréquente sur son enseignement.
- À l'aide de la grille d'observation et d'évaluation (voir partie 3 de ce document), discuter avec la personne stagiaire, idéalement à la mi-stage, de l'état de développement des compétences afin de planifier la seconde moitié du stage.

- Remplir le Rapport d'évaluation à la fin du stage. Les commentaires justificatifs sont très importants pour la personne stagiaire. L'EF est chaleureusement invité à en fournir.
- Remettre une copie du Rapport d'évaluation à la personne stagiaire et une autre, signée, à la personne superviseure.

#### **1.4.3 Responsabilités et tâches de la personne superviseure**

- Participer aux rencontres de coordination des superviseurs avant et après le stage.
- Prendre connaissance du *Guide de stage* et du *Guide d'accompagnement*.
- Contacter chaque EA ou chaque EF avant le début de la présence de la personne stagiaire à l'école.
- Préparer et animer les séminaires de stage en favorisant les échanges entre les stagiaires et en effectuant des retours sur les travaux des stagiaires, de même que sur les visites d'observation.
- Donner des rétroactions occasionnellement aux stagiaires tout au long du stage, notamment sur les journaux professionnels ou lors des forums de discussion.
- Intervenir en cas de difficultés des stagiaires (en cours de stage, toujours dans la perspective de favoriser la réussite du stage).
- Effectuer les visites d'observation pour chaque personne stagiaire selon les exigences du stage.
- Lors de la visite, autant que possible, signaler sa présence dans l'école à la direction de l'établissement, rencontrer quelques minutes l'EA ou l'EF avant d'observer la personne stagiaire en classe, l'observer durant toute une période d'enseignement, échanger avec elle et l'EA ou l'EF durant environ une heure après l'observation.
- Pour les échanges avec les stagiaires et durant les séminaires, utiliser des moyens suggérés dans ce guide d'accompagnement.
- Effectuer une visite de supervision supplémentaire, s'il est jugé à propos. Dans le cas d'une personne stagiaire en difficulté, des enregistrements vidéo peuvent être exigés et être pris en compte lors de l'évaluation des compétences.
- S'assurer que les stagiaires effectuent toutes les périodes d'enseignement exigées par l'Université.
- Informer la personne responsable pédagogique des stages de toute situation particulière ou de toute difficulté majeure d'une personne stagiaire, dès qu'elle se manifeste.
- Évaluer les travaux des stagiaires.
- À la fin du stage, identifier les compétences pour lesquelles chaque personne stagiaire aurait besoin d'un développement supplémentaire avant de réaliser le stage suivant et en faire rapport au responsable pédagogique des stages.
- Remplir le rapport d'évaluation. Les commentaires justificatifs sont très importants pour la personne stagiaire. La personne superviseure est appelée à en fournir.
- Remettre une copie du Rapport d'évaluation à la personne stagiaire, ainsi qu'à la personne responsable des stages.
- Accorder la note S ou E à chaque personne stagiaire à la fin du stage et l'inscrire dans le système des résultats de l'UQTR.

#### **1.5 Quoi faire en cas de difficultés ?**

La très grande majorité des stages se déroulent bien et permettent aux stagiaires non seulement de progresser, mais aussi de satisfaire aux attentes et de réussir leur stage. Il arrive toutefois que des difficultés se présentent. Dans ces rares cas, il est important d'agir rapidement et en concertation avec les autres personnes accompagnatrices impliquées dans le stage.

- **Si vous êtes une personne enseignante associée ou une personne enseignante formatrice** : Dès que vous percevez des difficultés importantes pouvant compromettre le bon déroulement et la réussite du stage, faites appel à la personne superviseure afin de convenir avec elle des actions à prendre pour soutenir votre stagiaire. Le travail en concertation est certainement une clé importante dans ces cas.
- **Si vous êtes une personne superviseure** : Dès que vous êtes mis au courant (par un EA, un EF ou par une personne stagiaire) ou constatez des difficultés pouvant compromettre le bon déroulement et la réussite d'un stage, il est important de mettre rapidement en place les mesures nécessaires au soutien de la personne stagiaire. Si les difficultés persistent, faites appel à la personne responsable pédagogique des stages ou la personne spécialiste en sciences de l'éducation. Vous pourrez convenir avec elle d'une stratégie de soutien de la dyade ou des décisions qui s'imposent.
- **Dans l'éventualité où les difficultés entraîneraient un abandon du stage ou un arrêt de stage demandé par le milieu de stage, il est impératif d'en aviser la personne responsable pédagogique des stages qui prendra les mesures nécessaires d'abord pour s'assurer qu'aucune autre issue n'est envisageable et ensuite pour enclencher le processus de remédiation.**



## L'accompagnement à la pratique réflexive

---

Durant ses stages, **la personne stagiaire** doit prendre en charge les groupes qui lui sont attribués et réaliser les tâches normales d'une personne professionnelle enseignante qui correspondent aux objectifs du stage qu'elle réalise. Prenons l'exemple des tâches relatives à la planification<sup>2</sup> des activités d'enseignement et d'apprentissage :

- Au stage I sans lien d'emploi, l'EA peut fournir sa planification globale à la personne stagiaire qui pourra préparer les cours qu'elle pilotera, en utilisant un outil de formation fourni par la personne superviseure, et participer au choix ou à l'élaboration du matériel didactique requis.
- Au stage I avec un lien d'emploi, l'EF peut fournir sa planification globale à la personne stagiaire qui pourra préparer les cours qu'elle pilotera, en utilisant un outil de formation fourni par la personne superviseure, et participer au choix ou à l'élaboration du matériel didactique requis. La personne stagiaire pourra aussi soumettre sa planification de cycle ou sa planification globale pour approbation et préparera les cours qu'elle pilotera (à l'aide d'un outil de formation fourni par la personne superviseure), ainsi que le matériel nécessaire dont elle discutera de la pertinence avec son EF afin de recevoir sa rétroaction et de faire les ajustements requis.
- Au stage II, la personne stagiaire devrait pouvoir soumettre sa planification de cycle et préparer les cours et le matériel de manière autonome, ce, en utilisant un outil de planification personnalisé.

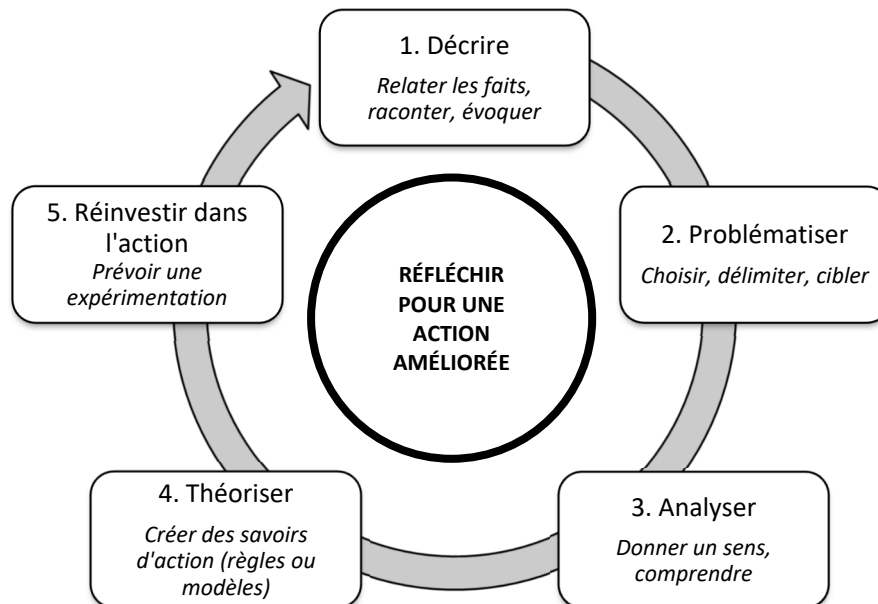
La réalisation de toutes les tâches professionnelles est une occasion de développer une pratique réflexive, base de tout exercice d'une profession (Le Boterf, 2001). Ainsi, des capacités d'analyse réflexive sont à développer afin de mieux comprendre les incidences de ses pratiques sur les apprentissages des élèves et sur son développement professionnel. Ces capacités d'analyse peuvent mieux se développer avec l'aide des accompagnateurs lors des moments dédiés aux retours réflexifs. Ces retours réflexifs sont en effet d'excellents moments d'accompagnement, puisqu'ils sont propices à la prise de conscience, à une compréhension plus approfondie des enjeux des situations vécues en stage et à la construction ou à la consolidation des connaissances professionnelles. Pour soutenir les personnes accompagnatrices dans le travail du développement de la « pratique réflexive » chez leur stagiaire, une démarche d'analyse est proposée.

### 1.6 Une démarche d'analyse réflexive

Charlier *et al.* (2013) propose une démarche d'analyse réflexive qui permet de mettre l'action et les situations vécues à distance, d'établir des liens entre cette expérience et les savoirs du domaine, dans le but de faire évoluer ses pratiques. Le schéma suivant illustre une démarche compatible avec les quatre moments de la réflexivité.

---

<sup>2</sup> Des outils de formation à la planification fournis par l'UQTR sont obligatoires pour les stages. Ces outils ne constituent pas des outils « professionnel ». Ils diffèrent ainsi de ce que les enseignants utilisent au quotidien. Ils ont été pensés pour soutenir le développement de la compétence 3, c'est-à-dire pour aider les stagiaires à développer un raisonnement qui les aide à concevoir des situations d'enseignement et d'apprentissage en appui sur les prescriptions, les besoins observés chez les élèves et les connaissances relatives aux meilleures pratiques enseignantes. Les formateurs sont encouragés à les demander à leur stagiaire dans cette perspective de formation.



(Adapté de Charlier, Beckers, Boucenna, Biemar, François, et Leroy, 2013)

Chacune de ces étapes d'analyse est présentée dans le tableau suivant. Elle est décrite selon la posture, le rôle et les actions à poser d'une part par la personne stagiaire et d'autre part par la personne formatrice à l'oral durant les échanges ou à l'écrit dans le cadre de sa rétroaction.

## 1.7 Les actions à poser

DÉCRIRE : La description de la situation à partir de laquelle se fera l'analyse doit être la plus précise possible. Il s'agit d'en rapporter les faits. Il convient aussi de toujours viser une situation spécifique, ayant effectivement été vécue : les généralités sont systématiquement écartées (d'habitude, les élèves...), on travaille à partir d'une situation concrète.	
Actions de la personne stagiaire	Actions de la personne formatrice
Se remémorer les éléments de la situation qui fait l'objet d'une analyse et répondre précisément à des questions comme : qui est impliqué dans la situation ; quels sont les rôles et les statuts de ces personnes ; que font-elles ; comment se comportent-elles ; que ressentent-elles ; que disent-elles ; quelles sont les émotions qui les habitent ; que vois-tu ; que fais-tu ; que ressens-tu ; etc. ?	<p>Soutenir l'effort d'explicitation de la personne stagiaire par des questions portant sur tous les éléments de la situation choisie. L'explicitation a nécessairement lieu a posteriori, elle fait donc appel à la mémoire concrète. Il s'agit d'aider la personne stagiaire à quasiment « revivre » une situation particulière. Pour ce faire, elle doit recontacter la situation dans ses aspects sensoriels par l'évocation du contexte, de la posture corporelle, des perceptions, des émotions, des <b>faits observés</b> de son point de vue. La personne stagiaire ne devrait pas être, à cette étape-ci, dans le commentaire de son action, mais dans la description de la situation, dans la découverte du détail de son activité mentale.</p> <p>Pour l'aider à demeurer sur la description et non pas basculer dans le jugement, il est recommandé aux accompagnateurs de supprimer la question « Pourquoi? » qui induit le plus souvent une attitude de justification ou de rationalisation et qui éloigne le stagiaire de son vécu. On remplace alors la question « Pourquoi ? » par la question « Comment ? » (Comment as-tu fait... ; comment sais-tu que... ; comment vois-tu que ton élève... ; etc.), qui garde la personne stagiaire dans son action, dans son expérience, au plus près de son vécu (Paquay et Sirota, 2001; Vermersch, 2006).</p>

PROBLÉMATISER : Cerner le problème ou la question à élucider est une étape cruciale, car cela permet d’orienter le reste de l’analyse.	
Actions de la personne stagiaire	Actions de la personne formatrice
<p>La personne stagiaire est appelée à prendre appui sur la description fine qu’elle a faite de la situation, de prendre un pas de recul et d’envisager la situation comme une expérience extérieure à elle-même. Cette mise à distance vise à étudier le portrait d’ensemble de la situation afin d’identifier ce qui pourrait ou devrait faire l’objet d’une analyse approfondie. Le but de cette analyse est toujours de mieux comprendre ce qui s’est produit afin de se construire des ressources et des modèles d’actions efficaces et transférables.</p> <p>Il convient ici de se demander : qu’est-ce qui semble poser problème ; ou, au contraire qu’est-ce qui semble avoir été un succès ; que cherches-tu à découvrir, à mieux comprendre ; quelles questions pourraient guider cette analyse ?</p>	<p>La personne stagiaire ayant peu d’expérience a parfois du mal à bien cerner ce qui mérite son attention. La personne accompagnatrice est ici appelée non pas à nommer le « problème » ou la « réussite », mais bien à questionner la personne stagiaire, à lui donner des indices, à soulever ou à mettre l’accent sur des détails afin de l’aider à préciser ce qui mérite une attention.</p> <p>La personne accompagnatrice demande à la personne stagiaire de formuler une question, un problème ou un constat (positif ou négatif) qu’il ou qu’elle juge pertinent d’analyser.</p>
ANALYSER : L’analyse va reposer sur les théories personnelles de la personne stagiaire, mais surtout sur des savoirs de référence. Le but est en effet de dépasser les lieux communs, de s’appuyer sur des savoirs fiables afin de construire une culture professionnelle solide et fondée.	
Actions de la personne stagiaire	Actions de la personne formatrice
<p>La personne stagiaire se demandera quelles hypothèses personnelles peuvent être formulées pour expliquer la situation vécue. Ensuite, il s’agira de faire appel aux connaissances reconnues par la profession et la science afin d’analyser la situation et de répondre à la question formulée à l’étape précédente. Ces connaissances sont puisées dans les cours suivis ou les lectures et les travaux réalisés dans le cadre de ces cours. C’est ici que s’établissent les liens entre la pratique et la théorie.</p>	<p>À cette étape, la personne accompagnatrice pourra demander à la personne stagiaire d’émettre quelques hypothèses de réponses, de faire des liens avec des connaissances acquises dans le cadre de sa formation théorique ou la dirigera, au besoin, vers des ressources crédibles afin qu’elle puisse se documenter et tenter de résoudre le problème. Dans ce cas, la personne accompagnatrice pourra convenir d’un moment ultérieur pour permettre à la personne stagiaire de lui présenter le résultat de son analyse. Si l’analyse se fait sur la base des liens qu’il est possible de faire avec les connaissances déjà acquises, la personne accompagnatrice pourra entendre et valider l’analyse ou procéder à cette analyse avec celle-ci (co-analyse).</p>

**THÉORISER et RÉINVESTIR DANS L'ACTION** : Théoriser, c'est dégager ce que l'analyse nous aura appris, quelles « règles » ou quels « modèles d'action » nous avons pu retenir à la suite de l'analyse.

<b>Actions de la personne stagiaire</b>	<b>Actions de la personne formatrice</b>
La personne stagiaire se posera, à cette étape, la question suivante : qu'ai-je retenu de cette analyse de la situation ? Il s'agira alors de nommer les nouveaux apprentissages, puis, partant de ces nouveaux apprentissages ou de cette nouvelle compréhension, la personne stagiaire va prévoir une ou des façons de réinvestir ces acquis dans son action.	La personne accompagnatrice pourra soutenir cette dernière étape d'analyse en recourant aux questions suivantes : que retires-tu qui te servira pour ta pratique ; quelles pistes d'actions professionnelles peux-tu te donner ; que dois-tu maintenir et que dois-tu faire différemment ; quand le feras-tu et dans quel contexte ; etc. ? Elle pourra également demander à la personne stagiaire de déterminer une situation propice au réinvestissement des nouveaux apprentissages et de se donner des objectifs ou des moyens de constater ses projets.

## 2 L'observation et l'évaluation des compétences des stagiaires

---

Dans le cadre des stages, l'observation et l'évaluation sont entendues comme des moyens d'accompagner le développement des compétences professionnelles des stagiaires. Les personnes accompagnatrices prévoient ainsi des moments dédiés à l'observation des stagiaires en fonction a) de leurs objectifs de stage, b) des buts ciblés dans chacun des stages et c) du développement professionnel normal attendu dans la profession.

Dans cette troisième partie, sont présentées d'abord les listes d'indicateurs observables pour chacune des 12 compétences professionnelles. Ensuite, des indications sont fournies à propos de l'évaluation de la réussite du stage et des consignes sont données pour la remise du rapport des personnes accompagnatrices.

### 2.1 Les grilles d'observation des compétences

Dans le cours du stage, les personnes accompagnatrices peuvent utiliser les indicateurs observables (en fonction des stages) lors de leurs observations afin de soutenir l'analyse réflexive des stagiaires relativement au développement de leurs compétences, afin de fournir une rétroaction appuyée sur des critères observables et afin de les guider dans les ajustements auxquels ils devraient procéder. Il importe de ne **jamais perdre de vue l'importance de porter un jugement global** sur l'agir professionnel des stagiaires. Les indicateurs observables qui précisent les énoncés généraux sont **fournis à titre indicatif**. Ils ne servent pas à vérifier la présence de tous ces éléments de façon systématique (comme une liste à cocher).

L'appréciation globale se réalise à l'aide des notations suivantes : Pour chaque énoncé, si vous avez observé (à l'aide des éléments observables) un agir ...

- souvent au-dessus des exigences pour le stage réalisé... attribuez la cote **4**
- conforme aux exigences pour le stage réalisé ... attribuez la cote **3**
- quelques fois en dessous des exigences pour le stage réalisé ... attribuez la cote **2**
- souvent en dessous des exigences pour le stage réalisé ... attribuez la cote **1**

## COMPÉTENCE 1: Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

### Présentation générale de la compétence professionnelle

Agir en tant que médiateur ou médiatrice d'éléments de culture suppose de la personne stagiaire de bien comprendre les savoirs essentiels contenus dans le *Programme de formation de l'école québécoise*, de saisir l'histoire des disciplines qui les ont produits et les modes de raisonnement propres à chacune d'elles. Elle fait des liens entre ces savoirs dans une perspective interdisciplinaire. Elle se montre sensible à la culture première des élèves afin de nourrir leur curiosité et de donner du sens aux apprentissages. En faisant preuve de discernement et d'esprit critique, elle crée les conditions gagnantes de la rencontre entre les élèves et les objets d'enseignement-apprentissage qu'ils et elles sont invités à s'approprier pour que se développent à la fois une ouverture à la nouveauté et un rapport critique à ce socle culturel commun. En prenant conscience de ses propres pratiques culturelles, la personne stagiaire stimule autant le développement des pratiques des élèves que son propre rapport à la culture.

#### Exemples de manifestations de l'acquisition de la compétence professionnelle

##### LA PERSONNE STAGIAIRE...

- Pose un regard critique sur ses propres pratiques culturelles pour cerner leurs potentialités et leurs limites, et ainsi trouver des moyens d'enrichir les activités à proposer aux élèves;
- Fait preuve de curiosité intellectuelle et d'esprit critique;
- Démontre un intérêt et une bonne compréhension des disciplines, des particularités de chacune d'elles et de l'importance de les enseigner;
- Puise dans ses propres intérêts culturels pour proposer des activités signifiantes aux élèves;
- Sait comment rendre les apprentissages signifiants pour les élèves selon le mode de raisonnement privilégié dans chaque discipline;
- Fait le choix de stratégies pédagogiques pertinentes à l'égard de l'objet d'enseignement-apprentissage, des caractéristiques des élèves et des ressources du milieu;
- Enrichit son enseignement en puisant dans ce qui caractérise la vie en société et dans les éléments du patrimoine culturel québécois;
- Exploite des repères culturels signifiants selon les disciplines;
- Présente aux élèves les savoirs essentiels comme une construction dynamique qui s'actualise au fil du temps;
- Collabore avec des organismes culturels pour enrichir les expériences d'apprentissages proposés;
- Amène les élèves à comprendre que les éléments de culture véhiculés dans la société ne sont pas nécessairement ceux transmis au sein d'autres sociétés;
- Développe chez les élèves la capacité à réfléchir aux phénomènes qui les entourent;
- Amène les élèves à expliciter et à justifier leurs goûts, leurs représentations, leurs positions et leurs pratiques.

## **Portraits de fin de stage**

### **Stage I**

La personne stagiaire manifeste de l'intérêt pour la discipline enseignée et explique aux élèves la pertinence des apprentissages visés. Elle montre de la curiosité à l'égard des connaissances et de la culture des élèves, et prend des moyens pour les sonder. Elle sait établir des liens entre les savoirs à enseigner et la culture des élèves. Elle manifeste une compréhension des savoirs qu'elle présente en classe et comprend l'intérêt pédagogique de recourir à des repères culturels significatifs. Elle compare son bagage culturel avec ce qui est attendu à l'école. Elle peut en nommer les limites ainsi que le potentiel et montre de l'intérêt pour l'enrichir.

### **Stage II**

La personne stagiaire partage de diverses façons la pertinence de la discipline enseignée, et établit des liens significatifs entre les savoirs à enseigner et la culture des élèves. Elle est curieuse à l'égard des connaissances et de la culture des élèves, et utilise des moyens variés et efficaces d'en tirer profit. Elle manifeste une compréhension critique des savoirs de sa discipline, choisit des repères culturels stimulants et sait les apprêter afin de les rendre accessibles aux élèves. Elle soutient les élèves dans le développement de leur pensée critique en les guidant dans leur réflexion sur des phénomènes qui les entourent. Elle met en place un climat propice aux échanges entre et à propos des différentes cultures. Elle commence à collaborer avec des partenaires culturels, et réfléchit à la valeur ajoutée de cette collaboration. Elle mesure bien l'état de son bagage culturel, et se donne des objectifs et des moyens d'en dépasser les limites.



## **COMPÉTENCE 2: Communiquer de manière appropriée dans la langue d’enseignement, à l’oral et à l’écrit, dans l’ensemble des contextes liés à l’exercice de ses fonctions**

### **Présentation générale de la compétence professionnelle**

Maitriser la langue d’enseignement à l’oral et à l’écrit demande à la personne stagiaire de mettre en application les règles et les usages de la langue ainsi que d’adapter son registre de langue aux individus et aux situations propres au milieu professionnel. Cela suppose d’exposer ses idées de façon cohérente, intelligible, critique et respectueuse, et vise à favoriser tout apprentissage en communiquant de manière claire, précise et constructive. La maitrise de cette compétence professionnelle nécessite d’offrir un soutien aux élèves dans l’apprentissage de la langue d’enseignement, de valoriser la langue première des élèves et de prendre appui sur celle-ci pour l’apprentissage de la langue d’enseignement. Elle demande à la personne stagiaire d’amener les élèves à utiliser des ressources linguistiques de qualité et de promouvoir la langue d’enseignement comme objet de culture. Enfin, maitriser la langue d’enseignement à l’oral et à l’écrit réclame de la personne stagiaire qu’elle s’intéresse à sa qualité, et qu’elle comprenne son importance dans l’exercice de ses fonctions.

### **Exemples de manifestations de l’acquisition de la compétence professionnelle**

#### LA PERSONNE STAGIAIRE...

- Utilise un langage oral adapté à la situation de communication (ex. : vocabulaire);
- Utilise un langage écrit qui répond aux normes linguistiques (syntaxe, orthographe, vocabulaire par exemple);
- Adapte les différents éléments paraverbaux (débit, intonation, volume de la voix, prononciation, etc.) en fonction de la situation de communication;
- Adapte son langage non verbal (regard, gestes, déplacements, postures, etc.) à la situation de communication;
- Utilise un langage adapté aux individus à qui elle s’adresse qu’il soit question, par exemple, de collègues, de parents ou d’élèves;
- Exprime ses idées de manière structurée et claire;
- Utilise avec aisance et précision le langage des disciplines enseignées;
- Fait un usage pertinent de plusieurs moyens pour communiquer (choix de concepts, métaphores, exemples, analogies, etc.);
- Aide les élèves à comprendre des éléments de la langue (la signification de termes, d’expressions ou autres) dans la langue d’enseignement;
- Repère rapidement ses erreurs et utilise des stratégies efficaces pour les corriger;
- Repère les erreurs commises par les élèves et leur suggère des stratégies de correction à l’oral et à l’écrit;
- Devant les élèves, utilise des outils de référence efficaces et explique ses stratégies afin de respecter les règles et les usages de la langue d’enseignement;

- Joue son rôle de modèle linguistique pour les élèves et elle en comprend l'importance (autocorrection, verbalisation de ses propres apprentissages linguistiques, registre de langue adapté, respecte des normes linguistiques, etc.).

## **Portraits de fin de stages**

### **Stage I**

La personne stagiaire interagit avec les élèves et les membres de l'équipe-école dans un registre de langue adapté à ces situations. Elle exprime ses idées de manière claire et respectueuse. En classe, elle utilise les termes propres à la discipline enseignée. Elle adapte son langage oral et écrit, paraverbal et non verbal aux situations de communication. Devant un bris de compréhension chez les élèves, elle est en mesure de préciser sa pensée, ses questions ou ses consignes. Elle utilise parfois le langage paraverbal et non verbal au service de son enseignement. À l'écrit, elle présente du matériel et des supports papier ou numérique clairs et exempts d'erreurs linguistiques. À l'occasion, elle peut offrir du soutien aux élèves relativement à la qualité de la langue. Elle joue un rôle de modèle linguistique, nomme les aspects qu'elle doit améliorer et nomme des moyens de le faire.

### **Stage II**

La personne stagiaire interagit avec les élèves, les membres de l'équipe-école et les parents ou les personnes tutrices dans un registre de langue adapté à ces situations en utilisant les outils nécessaires. Elle exprime ses positions, ses idées ou ses désaccords de manière claire et respectueuse, et tient compte des propos des autres dans les interactions. En classe, elle utilise les termes propres à la discipline enseignée de manière juste et précise. Elle exploite plusieurs ressources de la langue avec efficacité (exemples : métaphores, exemples, analogies). Elle adapte son langage oral, écrit, paraverbal et non verbal aux situations de communication, et s'en sert comme outils pour soutenir l'apprentissage. Devant un bris de compréhension chez les élèves, elle est en mesure d'apporter les précisions nécessaires. Elle guide les élèves dans la précision de leur pensée et au besoin, elle leur offre du soutien relativement à la qualité de la langue. Elle valorise le bagage linguistique des élèves. À l'écrit, elle présente du matériel et des supports papier ou numérique clairs et exempts d'erreurs linguistiques. Elle assume son rôle de modèle linguistique, en comprend l'importance, fait la promotion de la qualité de la langue et choisit, puis déploie des moyens de s'améliorer.

### COMPÉTENCE 3 : Planifier des situations d'enseignement-apprentissage

#### Présentation générale de la compétence professionnelle

Planifier requiert de la personne stagiaire d'élaborer des situations d'enseignement-apprentissage qui s'inscrivent dans une perspective à court, à moyen et à long termes en fonction de ce qui est attendu des élèves. En planifiant, la personne stagiaire prend les meilleures décisions en fonction de diverses variables (exemples : caractéristiques des élèves, objets d'enseignement-apprentissage, ressources du milieu). Elle veille à l'alignement pédagogique, c'est-à-dire à la cohérence entre ses intentions pédagogiques, les activités susceptibles d'atteindre ses cibles et les stratégies d'évaluation lui permettant de suivre le progrès des élèves. Elle doit garder à l'esprit de varier ses stratégies pédagogiques, d'offrir des choix aux élèves et de développer des plans flexibles qui pourront s'ajuster en cours de route. Planifier requiert de choisir ou de créer le matériel nécessaire aux apprentissages, de prévoir l'aménagement de la classe et d'anticiper le temps nécessaire à la réalisation des activités. Cela suppose aussi de tenir compte des activités qui se sont déroulées en amont, peuvent se dérouler parallèlement et se dérouleront ultérieurement. La personne stagiaire fonde ses choix sur le contexte dans lequel les élèves évoluent et sur les savoirs de la profession. De ce processus de prise de décision résulte une planification écrite intelligible.

#### Exemples de manifestations de l'acquisition de la compétence professionnelle

##### LA PERSONNE STAGIAIRE...

- Élabore des situations d'enseignement-apprentissage qui s'inscrivent dans une perspective à court, moyen long termes;
- Prévoit des plans flexibles qui pourront s'ajuster en cours de route;
- Planifie des situations d'enseignement-apprentissage en y intégrant tous ses éléments constitutifs, c'est-à-dire la préparation, la réalisation et l'intégration en cohérence avec l'approche choisie;
- Planifie des séquences d'enseignement intégrant quelques situations d'enseignement-apprentissage en prenant soin de les lier entre elles;
- Connait les préalables nécessaires à une nouvelle situation d'enseignement-apprentissage et en tient compte lors de sa planification;
- Planifie en tenant compte des caractéristiques de toutes les élèves;
- Anticipe les obstacles à l'apprentissage et les moyens pour les surmonter;
- Planifie les moyens de présenter les savoirs essentiels de manière à ce qu'ils soient accessibles aux élèves;
- Planifie des moments d'interactions entre élèves ou entre la personne stagiaire et les élèves, ainsi que des questions ouvertes et stimulantes;
- Planifie des moyens de fournir de la rétroaction aux élèves et en prépare les outils appropriés;
- Varie ses façons d'enseigner en fonction du contexte et fait preuve de créativité dans la planification des situations d'enseignement-apprentissage;
- Choisit, adapte ou crée le matériel nécessaire à la réalisation des activités d'apprentissage en adéquation avec les intentions d'apprentissage;
- Choisit l'aménagement de la classe de façon à faciliter les apprentissages;

- Planifie en fonction des activités qui peuvent se dérouler parallèlement au temps d'enseignement comme du soutien offert en orthopédagogie;
- Justifie ses choix en s'appuyant sur le contexte et sur des connaissances issues de la recherche entre autres apprises en contexte de cours universitaires.

## **Portraits de fin de stages**

### **Stage I**

La personne stagiaire planifie de courtes situations d'enseignement-apprentissage. En tenant compte de la planification de la personne enseignante associée, elle formule ses intentions pédagogiques, et cible dans le Programme de formation de l'école québécoise les compétences et les savoirs essentiels pertinents. Elle prévoit les phases de préparation, de réalisation et d'intégration des apprentissages en cohérence avec l'approche choisie. Elle choisit ou prépare le matériel requis avec le soutien de la personne enseignante associée. Elle se questionne à propos de l'organisation de l'espace, du moment et de la durée propices des activités, ainsi que des ressources du milieu. Elle justifie sommairement ses choix et anticipe la suite à donner aux situations d'enseignement-apprentissage. Elle soumet ses idées et son travail de planification à la personne enseignante associée afin de recevoir une rétroaction et de déterminer les moyens de développer davantage sa compétence. Elle manifeste une compréhension à propos de l'importance de la planification.

### **Stage II**

La personne stagiaire est en mesure de planifier une séquence de situations d'enseignement-apprentissage, et les positionne dans un plan mensuel en tenant compte du contexte et de ce qu'elle souhaite mettre en œuvre. Elle veille à l'alignement pédagogique, c'est-à-dire à la cohérence entre ses intentions pédagogiques, les activités susceptibles d'atteindre ses cibles et les stratégies d'évaluation lui permettant de suivre le progrès des élèves. En tenant compte des caractéristiques des élèves et des éléments pertinents du contexte, elle planifie des moyens variés pour les phases de préparation, de réalisation et d'intégration des apprentissages en cohérence avec l'approche choisie. Elle choisit ou prépare le matériel requis et peut recourir à des ressources culturelles variées. Elle prévoit l'organisation optimale de l'espace ainsi que le moment et la durée propices des activités. Elle justifie ses choix en appui sur les savoirs de la profession et anticipe la suite à donner aux situations d'enseignement-apprentissage en fonction de leur déroulement effectif. Elle s'approprie le processus de planification, développe ou choisit des outils de qualité, et discute de ses idées et de son travail avec les personnes enseignantes de son milieu de stage. Elle est capable de se donner des moyens concrets pour développer sa compétence.

## COMPÉTENCE 4 : Mettre en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage

### Présentation générale de la compétence professionnelle

Mettre en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage demande de la personne stagiaire de piloter ce qu'elle a préalablement planifié auprès des élèves. Elle prépare les élèves aux nouveaux apprentissages en utilisant des stratégies adéquates en fonction du contexte. Elle guide les élèves dans la réalisation des situations d'enseignement-apprentissage en leur fournissant des indications claires. Elle concrétise ses propres situations d'enseignement-apprentissage de sorte que les élèves comprennent les notions et les concepts à construire en recourant à des stratégies adéquates. Elle aide les élèves à intégrer les apprentissages et guide un retour métacognitif. Elle est habile à guider et à exploiter les interactions avec les élèves, et met de l'avant un questionnement qui permet de réfléchir ou de raisonner. Comme la mise en œuvre de situations d'enseignement-apprentissage engendre des ajustements en cours de pilotage et se trouve souvent ponctuée d'imprévus, la personne stagiaire doit être en mesure de s'adapter en mobilisant un répertoire d'actions pédagogiques et didactiques variées permettant de le faire. La personne stagiaire doit ainsi garder un haut niveau d'attention, sait repérer dans l'action différents signes de désengagement, d'inattention et d'incompréhension de la part des élèves, et met en place des moyens pour répondre à leurs besoins.

### Exemples de manifestations de l'acquisition de la compétence professionnelle

#### LA PERSONNE STAGIAIRE ...

- Prépare les élèves aux apprentissages (exemples : met en situation, active leurs connaissances antérieures, mentionne l'intention pédagogique et l'utilité de la tâche lorsqu'approprié, capte leur attention, etc.);
- Déploie des stratégies permettant aux élèves de réaliser les activités d'apprentissage (explique les tâches, donne des consignes claires, fournit des explications, fait reformuler, pose des questions, etc.);
- Concrétise les phases d'apprentissage à travers des activités d'enseignement claires et cohérentes (active les connaissances, présente un concept, fait découvrir une notion, guide les élèves à l'aide d'échanges, pose des questions, guide le regard des élèves sur les éléments importants, guide la prise de conscience sur les stratégies utilisées, etc.) ;
- S'ajuste en fonction de ce que les élèves comprennent;
- Fait preuve de créativité dans ses moyens de susciter et de maintenir l'engagement et l'attention des élèves;
- Maintient une vision globale des élèves afin de prendre en compte les besoins de chacun par rapport à la tâche;
- Manie aisément le questionnement favorisant la réflexion chez les élèves (ex. : propose des questions qui incitent à un partage; laisse le temps aux élèves de réfléchir, reformule ou précise ses questions; relance des questions aux élèves, reformule ou nuance les réponses des élèves, utilise des sous-questions pour clarifier les propos des élèves; etc.);

- Anime les interactions et les exploite aisément (donne les tours de paroles, relève les idées importantes ou intéressantes, demande aux élèves de réagir, maintient l'ordre et le respect dans les échanges, etc.);
- Propose des alternatives aux élèves lorsqu'elle constate des difficultés trop grandes, un manque de défi ou lorsque le temps manque;
- Offre un soutien adéquat aux élèves tout en cultivant leur capacité à devenir autonomes dans leurs apprentissages;
- Situe les contenus dans un continuum d'apprentissage afin d'aider les élèves à faire des liens.

## **Portraits de fin de stages**

### **Stage I**

La personne stagiaire accueille les élèves et les situe dans la situation d'enseignement-apprentissage. Elle précise l'intention pédagogique lorsqu'approprié et anime une phase de préparation qui capte l'attention des élèves. Elle fournit les explications requises et formule des consignes claires afin de diriger les élèves dans les tâches à réaliser et le matériel à utiliser. En cours de réalisation, elle répond aux questions des élèves et apporte du soutien aux élèves qui en manifestent le besoin. Elle s'intéresse à l'avancement des tâches en consultant le travail des élèves. À la fin de la situation d'enseignement-apprentissage, elle guide un retour sur les tâches effectuées et met les élèves à contribution pour valider le travail. Elle répond aux réactions des élèves et fait un retour réflexif sur le déroulement, les apprentissages réalisés et la situation d'enseignement-apprentissage proposée. Elle précise le travail à poursuivre au besoin.

### **Stage II**

La personne stagiaire accueille les élèves et les situe dans la séquence ou la situation d'enseignement-apprentissage. Elle précise l'intention pédagogique, et anime une phase de préparation qui capte l'intérêt des élèves et leur fait comprendre l'importance des apprentissages à réaliser. Elle fournit les explications requises de façons variées, et formule des consignes claires afin de diriger les élèves dans les tâches à réaliser et le matériel à utiliser. En cours de réalisation, elle répond aux questions des élèves, réajuste le déroulement de la situation d'enseignement-apprentissage et opte pour une autre stratégie si elle constate des difficultés chez les élèves. Elle est de plus en plus habile pour guider ses interactions avec les élèves par un questionnement de plus en plus réflexif. Elle s'intéresse à l'avancement des tâches en consultant le travail des élèves et en relève les bons coups. À la fin de la situation d'enseignement-apprentissage, elle guide un retour sur les tâches effectuées, valide leur compréhension et prépare le transfert des apprentissages en projetant les élèves dans l'avenir. Elle guide un retour réflexif sur le déroulement, les apprentissages réalisés et les stratégies mobilisées. Elle précise le travail à poursuivre au besoin.

## COMPÉTENCE 5 : Évaluer les apprentissages

### Présentation générale de la compétence professionnelle

L'évaluation remplit deux principales fonctions, soit l'aide à l'apprentissage et la reconnaissance des compétences. Dans ce contexte, la personne stagiaire conçoit ou choisit des outils et des modalités d'évaluation appropriés, signifiants et variés, en cohérence avec les programmes d'études, dans la visée de porter un jugement sur les apprentissages effectués par les élèves. D'emblée, ce travail consiste à repérer les forces et les défis des élèves pour prévoir des interventions appropriées qui favoriseront les apprentissages. Ce travail implique aussi de récolter des informations pour avoir une vue d'ensemble de son groupe-classe et de planifier son enseignement en conséquence. La fonction d'aide à l'apprentissage exige de la personne stagiaire de donner des rétroactions fréquentes et d'aider l'élève à s'autoévaluer pour lui permettre d'observer sa progression relativement aux niveaux de compétences à atteindre. La fonction de reconnaissance des compétences demande à la personne stagiaire de déterminer le niveau atteint en vue de la production d'un bilan (bulletin). Ce travail s'appuie sur sa connaissance des balises ministérielles et des attentes des organismes scolaires lui permettant de jouer son rôle en matière d'évaluation et de communication des résultats.

#### Exemples de manifestations de l'acquisition de la compétence professionnelle

##### LA PERSONNE STAGIAIRE...

- Prend connaissance des modalités et des outils d'évaluation de la personne enseignante associée;
- Conçoit des modalités et des outils d'évaluation qui favorisent la régulation des apprentissages par l'élève;
- Participe, avec l'enseignant associé, au processus d'évaluation (élaboration d'outils d'évaluation, corrections, bulletins, ...);
- Construit, choisit ou adapte des modalités et des outils d'évaluation permettant de suivre la progression des apprentissages des élèves
- Élabore des modalités et des outils d'évaluation qui permettent à l'élève de faire des choix ou qui reflètent les principes de la différenciation;
- Observe et questionne pour repérer les forces et les défis des élèves sur les plans cognitif, affectif et social;
- Propose des activités de consolidation ou d'enrichissement;
- Adapte ses interventions en fonction des informations recueillies à propos des acquis et des besoins des élèves (consolide les acquis, remédie aux difficultés ...);
- Fournit des rétroactions variées (individuelles, de groupe, par écrit, verbalement) utiles aux élèves de manière à assurer la progression des apprentissages.
- Communique aux élèves, les moyens et les critères d'évaluation ainsi que les attentes à leur égard.
- Propose aux élèves des moyens d'autoévaluation de leurs apprentissages
- Communique aux parents, les résultats et les rétroactions sur la progression de leur enfant.
- S'approprie et respecte la politique et le cadre d'évaluation ainsi que les normes et modalités de l'école

## **Portraits de fin de stages**

### **Stage I**

La personne stagiaire s'informe à propos des outils et des modalités d'évaluation utilisés par la personne enseignante associée, et des moyens utilisés pour communiquer avec les parents. Elle s'intéresse au processus d'évaluation que met en œuvre la personne enseignante associée. Le cas échéant, elle communique aux élèves les moyens et les critères d'évaluation qu'elle entend utiliser au cours de la situation d'enseignement-apprentissage. Elle intègre dans sa planification quelques actions pour recueillir des informations sur les apprentissages que font les élèves et sur le développement de leurs compétences. Elle fournit des rétroactions aux élèves de manière à soutenir leur progression. La personne stagiaire repère, lors de situations d'enseignement-apprentissage, des forces et des défis des élèves. Elle s'intéresse à la politique et au cadre d'évaluation des apprentissages ainsi qu'aux modalités d'évaluation du milieu d'accueil.

### **Stage II**

La personne stagiaire connaît et respecte la politique et le cadre d'évaluation des apprentissages ainsi que les modalités d'évaluation du milieu d'accueil. Elle communique les attentes et les résultats d'évaluation aux élèves et aux parents. Elle présente aux élèves ses critères d'évaluation et elle conçoit ou choisit des outils ou des modalités d'évaluation cohérents avec les programmes d'études. Elle réfléchit aux moyens d'offrir à l'ensemble des élèves l'occasion de démontrer les apprentissages effectués et en met à l'essai. Elle exploite les informations recueillies en cours d'apprentissage pour ajuster ses pratiques et tient compte de forces et de difficultés des élèves dans l'élaboration de ses modalités d'évaluation. Notamment, elle prend en compte les informations qui émanent des plans d'intervention des élèves concernés. Elle accorde une grande importance aux rétroactions offertes aux élèves en cours d'apprentissage afin de soutenir leur progression. Les actions de la personne stagiaire cherchent à déclencher chez les élèves une prise de responsabilité à l'égard de leurs apprentissages. Sous la supervision de la personne enseignante associée, elle prépare les bulletins et communique les résultats des élèves et aux parents.



## COMPÉTENCE 6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe

### Présentation générale de la compétence professionnelle

La personne stagiaire met en place des conditions favorables à l'apprentissage et à la socialisation des élèves. Elle établit, de concert avec les élèves et la personne enseignante associée, un cadre de fonctionnement dans lequel elle instaure un certain nombre de règles ou d'attentes basées sur des valeurs explicites. Elle utilise des moyens pour que les élèves apprennent à reconnaître et à respecter les règles propres à la vie en collectivité, et soutient la gestion des émotions manifestées par les élèves (exemples : anxiété, colère, frustration, joie, tristesse, timidité). Pour développer une communauté d'apprentissage, elle stimule l'écoute, le dialogue, le respect et l'entraide entre les élèves. La personne stagiaire compose avec le temps, l'espace et les différents contextes d'apprentissage pour offrir son enseignement (exemples : local-classe, gymnase, laboratoire, enseignement extérieur, durée des périodes d'enseignement). Elle tire parti du mobilier disponible (exemples : pupitres, chaises, tables, tableau numérique interactif). Elle gère les déplacements et les transitions pour optimiser le temps d'apprentissage des élèves et assurer leur sécurité. La gestion du fonctionnement du groupe-classe nécessite, de la part de la personne stagiaire, une planification des ajustements durant l'action et un retour réflexif sur ces actions.

#### Exemples de manifestations de l'acquisition de la compétence professionnelle

##### LA PERSONNE STAGIAIRE...

- Crée des relations saines et respectueuses avec les élèves;
- Connait les règles de sécurité à respecter et le système de l'école quant au suivi à assurer lors de comportements inappropriés;
- Communique clairement aux élèves, les attentes concernant les comportements attendus;
- Encourage les comportements et les initiatives susceptibles de favoriser un fonctionnement harmonieux, juste et égalitaire du groupe-classe, et incite à la responsabilisation dans la gestion de la vie en classe;
- Met en place un fonctionnement convivial et ouvert pour maintenir un climat propice à l'apprentissage, et utilise des stratégies de communication qui favorisent la participation au sein du groupe-classe;
- Fait preuve de cohérence et de constance dans ses interventions auprès des élèves;
- Utilise des stratégies pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés;
- Montre sa capacité d'adaptation aux besoins des élèves dans la gestion du temps et de l'organisation spatiale et physique;
- S'assure que l'ensemble des élèves respectent les règles de sécurité;
- Observe ses élèves afin de détecter les situations dangereuses ou potentiellement dangereuses;
- Analyse les situations avant d'intervenir auprès des élèves;
- Accompagne les élèves dans la gestion de leurs émotions et de leurs comportements afin de prévenir les écarts de conduite et les conflits;
- Fait preuve de respect et de tact lors de ses communications avec les parents dont l'enfant a adopté des comportements inappropriés;

- Fait preuve de disponibilité envers les membres de l'équipe-école impliqués dans le suivi accordé aux élèves qui ont adopté des comportements inappropriés (exemples : personnes techniciennes en éducation spécialisée, personnes enseignantes, direction d'établissement).

## **Portraits de fin de stages**

### **Stage I**

La personne stagiaire collabore avec la personne enseignante associée pour développer, organiser et maintenir les routines de classe. Elle communique clairement aux élèves les comportements attendus, rappelle les mesures de sécurité en place et s'assure que les élèves les respectent. Elle agit comme un modèle dans l'application des comportements attendus et des mesures de sécurité. Elle observe et encourage les comportements et les initiatives susceptibles de favoriser un fonctionnement harmonieux, juste et égalitaire. Elle repère les manifestations de démotivation ou d'incompréhension et réfléchit à des moyens d'y remédier. En plus de créer des relations saines avec les élèves et d'agir de manière respectueuse à leur égard, la personne stagiaire respecte, dans ses interventions, leurs réalités socioculturelles, socioéconomiques, ethnoculturelles, linguistiques et religieuses.

### **Stage II**

La personne stagiaire développe, organise et maintient les routines de classe, et met en place un fonctionnement collectif respectueux des différences. Elle communique clairement ses attentes aux élèves et s'assure que les élèves les respectent. Elle agit comme un modèle dans l'application des comportements attendus et des mesures de sécurité. La personne stagiaire utilise des stratégies de communication qui favorisent la participation au sein du groupe-classe. Elle maintient une vision globale de la classe et un contact visuel avec l'ensemble des élèves, ce qui lui permet de déceler rapidement les manifestations de démotivation ou d'incompréhension. Elle consigne les faits relatifs aux comportements inappropriés et en assure le suivi. La personne stagiaire fait preuve de cohérence et de constance quant à l'adoption des comportements attendus. Elle tient compte des besoins et des particularités des élèves et assure un climat sécurisant. Elle anticipe certains problèmes qui pourraient entraver le bon déroulement de la classe. Elle est attentive et cherche à comprendre les comportements des élèves pour intervenir de manière respectueuse lorsque des problèmes surviennent. Elle analyse la situation avant d'intervenir auprès des élèves ayant notamment des difficultés relationnelles. Elle encourage les comportements et les initiatives susceptibles de favoriser un fonctionnement harmonieux, juste et égalitaire, et soutient les élèves dans leur démarche de résolution des conflits.

## COMPÉTENCE 7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

### Présentation générale de la compétence professionnelle

Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves repose d'abord et avant tout sur l'établissement d'un vivre-ensemble (communauté d'apprentissage), et sur le respect de la diversité manifestée par chacun et chacune. Cette compétence professionnelle exige de la personne stagiaire d'avoir une curiosité à l'égard, entre autres, des forces des élèves, de leurs intérêts, de leurs défis, de leurs préférences, de leurs besoins et de leurs capacités. Elle montre aussi une volonté de s'en inspirer pour offrir une variété de situations d'enseignement-apprentissage. La personne stagiaire doit exploiter différentes façons de regrouper les élèves, et favoriser entre eux et elles des stratégies d'entraide, mettant ainsi à profit leur hétérogénéité pour que l'ensemble des élèves en bénéficient. Elle doit intégrer des mesures de différenciation pédagogique (flexibilité, adaptation, modification), et s'impliquer dans le repérage et l'usage de ressources disponibles pour répondre aux besoins des élèves. Enfin, cette compétence professionnelle demande à la personne stagiaire de connaître et d'appliquer des demandes de services, et de posséder une bonne compréhension de la démarche de mise en œuvre d'un plan d'intervention et d'un plan d'aide à l'apprentissage.

Exemples de manifestations de l'acquisition de la compétence professionnelle
<p><b>LA PERSONNE STAGIAIRE...</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Manifeste une curiosité et un respect à l'égard des particularités de toutes les élèves (forces, intérêts, préférences, défis, besoins, capacités);</li><li>▪ Exprime un intérêt à l'égard de toutes les formes de diversité, qu'elles soient sur le plan des apprentissages, du comportement, socioculturel, socioéconomique, linguistique, religieux, etc.;</li><li>▪ Planifie des situations d'enseignement-apprentissage qui encouragent et valorisent l'entraide entre les élèves;</li><li>▪ Planifie des tâches susceptibles de répondre aux besoins des élèves qui éprouvent des difficultés;</li><li>▪ Exploite différentes façons de regrouper les élèves (équipes mixtes, équipes formées par les élèves, équipes formées d'élèves qui ont des forces différentes, équipes formées d'élèves qui ne se côtoient habituellement pas en dehors des murs de l'école, etc.);</li><li>▪ Fait preuve de flexibilité au sein des situations d'enseignement-apprentissage pilotées (offrir des choix aux élèves, proposer différentes façons d'accomplir une tâche, valoriser les stratégies diversifiées des élèves pour résoudre un problème, offrir des conditions physiques variées favorables à l'apprentissage, etc.);</li><li>▪ Sollicite la collaboration des parents ou des tuteur·rices, ainsi que celle du personnel professionnel concerné pour surmonter les obstacles rencontrés en classe par leur enfant ou l'enfant dont ils ou elles ont la charge;</li><li>▪ Participe à des demandes de services en faisant part de ses observations réalisées en classe et dans l'école;</li><li>▪ Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'intervention et de plans d'aide à l'apprentissage;</li><li>▪ Propose à tout le groupe, lorsque pertinent, les adaptations qui se trouvent dans les plans d'intervention et les plans d'aide à l'apprentissage des élèves;</li></ul>

- Propose à tou·tes élèves du matériel varié, dont des technologies d'aide, pour faciliter les apprentissages;
- Démontre une sensibilité et un respect à l'égard des élèves éprouvant des difficultés;
- Montre qu'elle est consciente que les difficultés rencontrées par les élèves peuvent être dues à l'enseignement proposé et l'adapte pour que les élèves surmontent leurs difficultés;
- Verbalise aux élèves que tou·tes ont des forces et des défis;
- Discute avec les élèves du principe d'équité sur lequel repose l'adaptation de l'enseignement.

## **Portraits de fin de stages**

### **Stage I**

La personne stagiaire planifie et met en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage flexibles pour permettre à l'ensemble des élèves de s'engager dans la tâche. Les situations d'enseignement-apprentissage comportent des choix permettant aux élèves de manifester des préférences en fonction de leurs forces, de leurs intérêts, de leurs défis, de leurs préférences, de leurs besoins et de leurs capacités. Elle exploite le travail coopératif dans la visée de stimuler l'entraide entre les élèves. Elle prend connaissance des plans d'intervention ou des plans d'aide à l'apprentissage et en tient compte dans ses planifications.

### **Stage II**

La personne stagiaire comprend que la mise en œuvre de la différenciation pédagogique se pense autant à l'étape de la planification que dans l'action. Elle consiste à repérer les obstacles à l'apprentissage que peuvent rencontrer les élèves dans une situation d'enseignement-apprentissage et à planifier des interventions pour les surmonter. Il peut s'agir de planifier un enseignement selon divers regroupements et des moments de rétroactions autant que d'offrir des choix ou des adaptations dans la réalisation de la tâche. La personne stagiaire participe à l'élaboration des plans d'intervention et des plans d'aide à l'apprentissage. Elle n'hésite pas à recourir à toutes les ressources qui peuvent l'aider à intervenir auprès de l'ensemble des élèves, incluant les parents ou les personnes tutrices. Ces différentes sources d'information lui permettent d'orienter la flexibilité dont elle doit faire preuve dans son travail de différenciation pédagogique. Plus encore, elle comprend que le climat d'apprentissage est un élément essentiel de différenciation pédagogique. Il implique de soutenir l'entraide et la coopération entre les élèves, créant un environnement où toutes les personnes de la classe apprennent à reconnaître, à valoriser et tirer parti de la diversité.

## COMPÉTENCE 8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

### Présentation générale de la compétence professionnelle

Soutenir le plaisir d'apprendre est intimement lié à l'idée de favoriser la motivation des élèves. Ainsi, la personne stagiaire doit entretenir des relations positives avec les élèves. Elle doit veiller à accroître leur confiance en soi, à développer leur capacité à persévérer, et à lier les situations d'enseignement-apprentissage au quotidien et aux intérêts des élèves. Cette compétence professionnelle demande à la personne stagiaire de susciter la curiosité des élèves à l'égard des objets d'enseignement-apprentissage et d'exploiter une diversité de stratégies développant leur autonomie. Elle nécessite de favoriser la participation de l'ensemble des élèves, les échanges et l'entraide. La personne stagiaire doit être en mesure d'amener les élèves à développer un sentiment d'appartenance vis-à-vis la classe et l'école en les impliquant dans la vie de celles-ci.

#### Exemples de manifestations de l'acquisition de la compétence professionnelle

##### LA PERSONNE STAGIAIRE...

- Transmet son dynamisme et démontre son plaisir de côtoyer les élèves;
- Reçoit les élèves avec enthousiasme à leur arrivée en classe;
- Aide les élèves à prendre conscience de leurs réussites;
- Aide les élèves à accepter et tirer parti de leurs erreurs;
- Repère les manifestations de démotivation et d'incompréhension, et tente d'y remédier;
- Soutient l'effort et le progrès plutôt que le résultat;
- Offre des rétroactions fréquentes et encourageantes qui permettent aux élèves de persévérer et progresser;
- Incite les élèves à entreprendre et à mener à terme des projets;
- Favorise le développement de stratégies personnelles pour l'organisation du travail de façon à soutenir l'apprentissage de l'autonomie;
- Fait ressortir l'utilité de l'apprentissage dans le vécu quotidien des élèves;
- Se renseigne et prend en compte les intérêts des élèves à travers les mises en situation proposées;
- Diversifie les SEA et les approches proposés aux élèves;
- Enseigne les comportements favorisant l'entraide;
- Anime un retour collectif après les périodes de travail d'équipe;
- Cherche à créer un climat de classe sain et harmonieux, ce qui comprend un accueil particulier des nouveaux et nouvelles élèves dans la classe.

### Portraits de fin de stages

#### Stage I

Pour soutenir le plaisir d'apprendre, la personne stagiaire cherche à établir des relations positives avec l'ensemble des élèves. Elle transmet un dynamisme et démontre du plaisir à côtoyer les élèves. Elle suscite la curiosité à l'égard des objets d'enseignement-apprentissage. Elle cherche à intégrer dans sa planification des liens avec des éléments de la vie courante. Elle offre un soutien axé sur les efforts et les progrès des élèves afin de les aider à développer leur confiance en soi et la persévérance dans l'apprentissage. Elle favorise l'entraide chez les élèves et cherche à

comprendre ce qu'il faut faire pour soutenir la construction d'un sentiment d'appartenance des élèves au sein du groupe-classe.

### **Stage II**

Pour soutenir le plaisir d'apprendre, la personne stagiaire construit et maintient des relations positives avec ses élèves. Elle transmet un dynamisme et démontre du plaisir à côtoyer les élèves. Elle suscite l'intérêt et la curiosité des élèves à l'égard de la discipline enseignée et elle valorise l'apprentissage. Elle intègre dans sa planification des liens avec des éléments de la vie courante et des repères culturels tirés du bagage des élèves. Elle cherche à soutenir l'utilisation de différentes stratégies par les élèves en vue de développer leur autonomie et la confiance en soi. Elle favorise le travail collaboratif, les échanges, la participation et l'entraide chez les élèves, soit des activités qui soutiennent le développement d'un sentiment d'appartenance au sein du groupe-classe. À cette fin, elle les implique aussi dans la vie de la classe et de l'école.

## COMPÉTENCE 9 : S'impliquer activement au sein de l'équipe-école

### Présentation générale de la compétence professionnelle

La personne stagiaire doit, dans le respect des pratiques, des politiques et des règles régissant le fonctionnement de l'école, faire preuve de collaboration avec les acteurs et actrices du milieu scolaire afin de contribuer à sa réussite ainsi qu'à celle des élèves. Cette collaboration vise l'ensemble des élèves. Elle s'inscrit dans les actions qui visent à accompagner à la fois les élèves qui vivent un cheminement harmonieux, et ceux et celles qui rencontrent des défis ou qui présentent des difficultés. La dimension collaborative en milieu scolaire s'appuie sur une posture professionnelle ainsi que sur la prise en compte de l'expertise spécifique des autres personnes professionnelles. Dans le but d'entretenir des relations professionnelles constructives et cordiales, la personne stagiaire adopte une attitude d'ouverture, et met à profit ses compétences relationnelles et communicationnelles tout en valorisant les attitudes et les comportements positifs, sains, sécuritaires, inclusifs et équitables.

#### Exemples de manifestations de l'acquisition de la compétence professionnelle

##### LA PERSONNE STAGIAIRE...

- Observe la culture formelle et informelle de la classe et de l'école;
- Prend connaissance du projet éducatif, du plan de réussite et des règles régissant le milieu;
- Collabore avec les membres de l'équipe-école dans la mise en œuvre du projet éducatif, du plan de réussite et des règles de fonctionnement;
- Adopte en toutes circonstances des attitudes, propos et comportements positifs, sains et sécuritaires pour les élèves dans une perspective inclusive;
- Identifie les rôles de chaque actrice, acteur scolaires (ex. : la personne technicienne en éducation spécialisée, psychologue, orthopédagogue) ainsi que les limites et les champs de pratique de chacun;
- Situe son rôle et les limites de son champ de pratique par rapport à celui des personnes intervenantes de l'équipe-école;
- Accepte ou sollicite de l'aide, et collabore à la réalisation des diverses tâches qui incombent à l'enseignant;
- Travaille en équipe en collaborant avec le personnel de l'école (ex. : participe à l'élaboration de situation d'enseignement-apprentissage en équipe niveau ou équipe cycle);
- Analyse les effets possibles de ses attitudes, de ses propos ou de ses comportements sur la qualité de la collaboration;
- Ajuste ses interventions à celles des différents partenaires de l'école en plaçant les besoins, les capacités et les intérêts de l'élève au centre des pratiques collaboratives;
- Participe à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à la révision des plans d'interventions ou des plans d'aide à l'apprentissage dans les limites de son rôle;
- Manifeste de l'ouverture envers la diversité des pratiques présentes dans le milieu (ex. : questionne et échange avec les membres de l'équipe-école);

- Assume graduellement, de concert avec la personne enseignante associée, les diverses dimensions liées à la tâche de cette dernière;
- Porte un regard réflexif sur les effets des décisions et des actions des membres de l'équipe pédagogique dans le développement global de l'élève conformément à la triple mission de l'école, soit : instruire, socialiser et qualifier.

## **Portraits de fin de stages**

### **Stage I**

La personne stagiaire observe la culture formelle et informelle de la classe et de l'école. Elle questionne les acteurs et actrices pour rassembler des informations au sujet des caractéristiques et des différents encadrements relatifs au milieu scolaire (exemples : règles de fonctionnement, politiques, projet éducatif). Elle veille dans la mesure du possible à les mettre en œuvre. Elle identifie les rôles des personnes intervenant dans le milieu scolaire.

La personne stagiaire situe son rôle au regard de sa collaboration avec les acteurs et actrices du milieu scolaire. Elle s'intègre et œuvre en concertation avec le personnel de l'école. Elle prend conscience des effets possibles de ses attitudes, de ses propos et de ses comportements sur le climat de collaboration.

### **Stage II**

La personne stagiaire observe la culture formelle et informelle de la classe et de l'école. Elle questionne les acteurs et actrices pour rassembler des informations au sujet des caractéristiques et des différents encadrements relatifs au milieu scolaire (exemples : règles de fonctionnement, politiques, projet éducatif). Elle identifie les rôles des personnes intervenant dans l'école et n'hésite pas à les solliciter au besoin. La personne stagiaire s'intègre au personnel de l'école et œuvre en concertation avec lui. Elle pose un regard critique sur ses attitudes, ses propos et ses comportements afin d'établir, et de maintenir une collaboration positive dans le milieu scolaire. En concertation avec les membres du personnel, elle contribue à la mise en œuvre des encadrements du milieu scolaire notamment concernant les mesures inscrites dans les plans d'intervention et les plans d'aide à l'apprentissage. Elle encourage et valorise la participation des élèves à la vie de l'école en faisant preuve d'esprit collaboratif. Elle fait preuve de collaboration pour ajuster ses interventions à celles des membres de l'équipe-école tout en octroyant une place centrale aux besoins, aux capacités et intérêts des élèves. Elle émet des critiques constructives au sujet des réalisations de l'équipe-école et apporte des suggestions novatrices au regard des réalités du milieu scolaire.



## COMPÉTENCE 10 : Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

### Présentation générale de la compétence professionnelle

Collaborer avec la famille tout en contribuant à des actions de partenariat durable entre l'école et la communauté implique que la personne stagiaire communique avec les parents ou les personnes tutrices pour les informer des réalisations et des défis de leur enfant à charge, répondre à leurs questions, écouter leurs préoccupations, et favoriser la création d'un lien de confiance et d'un espace de dialogue prenant en compte les différentes réalités familiales des élèves. La personne stagiaire doit démontrer une ouverture pour œuvrer avec les milieux familial et communautaire afin de favoriser une plus grande prise en compte des réalités dans lesquelles évoluent les élèves. Ce faisant, elle comprend mieux les besoins, les valeurs et les capacités des élèves afin d'en tenir compte. L'école est une institution ouverte sur la communauté (exemples : organismes communautaires, associations de soutien aux nouvelles personnes arrivantes, communautés culturelles) et collabore avec ses partenaires (exemples : centre sportif, bibliothèque, musée, théâtre). Ainsi, la personne stagiaire est aussi invitée à rester attentive aux possibilités de collaboration avec ces communautés et ces partenaires, et à adopter une conception élargie de l'apprentissage.

#### Exemples de manifestations de l'acquisition de la compétence professionnelle

##### LA PERSONNE STAGIAIRE...

- Cherche à établir une relation de confiance avec les familles;
- Collabore avec les familles en tenant compte de leur point de vue;
- Analyse les effets possibles de ses attitudes, de ses propos ou de ses comportements sur la qualité de la collaboration avec les élèves, les parents ou personnes tutrices ainsi qu'avec les partenaires de la communauté;
- Participe à l'établissement des communications régulières adressées aux parents ou personnes tutrices pour les informer et les inviter à participer à la vie de la classe et de l'école;
- Encourage les parents ou personnes tutrices à s'impliquer dans le parcours scolaire de leur enfant;
- Favorise la participation des élèves et de leur famille aux structures de gestion ou aux activités et projets de l'école;
- Favorise le partage des attentes respectives entre le milieu scolaire et la famille afin d'établir une collaboration prenant appui sur les réalités de chacun (socioculturelles, socioéconomiques, ethnoculturelles, religieuses et linguistiques);
- Invite des membres de la communauté environnante à rencontrer les élèves en classe;
- S'assure que les projets élaborés avec les partenaires sont en adéquation avec divers encadrements (ex. : Programme de formation de l'école québécoise, projet éducatif de l'école) ainsi qu'avec les intérêts et les besoins des élèves;
- Adopte une posture respectueuse à l'endroit des familles et des partenaires de la communauté;
- Discute avec la famille des démarches d'interventions envisagées pour soutenir l'élève;
- Prend part au travail en équipe avec les partenaires de la communauté;

- Favorise l'engagement des élèves dans le développement de la collaboration école-famille-communauté;
- Met à profit les moyens mis en place par les milieux scolaires et les partenaires de la communauté pour développer la collaboration école-famille-communauté;
- Contribue à la qualité des communications avec les parents ou personnes tutrices quant à la réussite et au bien-être de l'enfant.

## **Portraits de fin de stages**

### **Stage I**

La personne stagiaire s'intéresse aux contextes familial et communautaire des élèves et s'informe au sujet des partenaires de la communauté œuvrant dans l'école. Elle observe la personne enseignante associée quant aux pratiques de collaboration qu'elle met en œuvre avec les familles et le milieu, et en discute avec elle. Elle cherche à identifier les rôles des partenaires avec lesquels l'école collabore. Elle manifeste une attitude d'ouverture dans ses contacts avec les parents ou les personnes tutrices ainsi qu'avec les partenaires sociaux.

### **Stage II**

La personne stagiaire s'intéresse aux contextes familial et communautaire des élèves et discute avec la personne enseignante associée des moyens d'en tenir compte dans ses interventions. Elle s'informe au sujet des partenaires de la communauté œuvrant dans l'école et discute des possibilités de collaboration. Elle cherche à mettre en place des pratiques de collaboration avec les familles et le milieu. Elle manifeste une attitude d'ouverture dans ses contacts avec les parents ou les personnes tutrices ainsi qu'avec les partenaires sociaux. Elle porte un regard critique quant aux effets de ses attitudes, de ses propos et de ses comportements sur la qualité de la collaboration. Elle communique, dans les limites de son rôle, avec les parents ou les personnes tutrices (exemples : échanges téléphoniques, rencontres pour les bulletins, messages dans l'agenda). Elle respecte le protocole d'accueil des nouveaux élèves le cas échéant.

## **COMPÉTENCE 11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession**

### **Présentation générale de la compétence professionnelle**

L'école et la société comptent sur les personnes enseignantes pour assurer la qualité de l'éducation. Dès lors, il appartient à chacune d'elles de s'investir dans leur développement professionnel afin d'enrichir et d'élargir leurs connaissances, leurs compétences et leurs expériences professionnelles pour la réussite éducative des élèves. La personne stagiaire s'engage dans une démarche dynamique, évolutive et perfectible de réflexion, d'analyse et d'évaluation de toutes les facettes de sa pratique. En participant à la valorisation d'une culture professionnelle commune fondée sur l'entraide et la coopération, elle contribue à la reconnaissance et au rayonnement de la profession enseignante. La personne stagiaire s'engage dans la vie de sa profession en participant aux diverses activités collectives qui la sous-tendent ainsi qu'en s'intéressant aux divers débats en éducation.

#### **Exemples de manifestations de l'acquisition de la compétence professionnelle**

##### **LA PERSONNE STAGIAIRE...**

- Manifeste une compréhension de la visée et les dimensions des compétences professionnelles en enseignement;
- Démontre qu'elle connaît et comprend le programme ou les programmes avec lesquels elle doit œuvrer;
- Manifeste son désir de faire des apprentissages en stage;
- Démontre sa capacité à mobiliser ses acquis théoriques dans sa pratique quotidienne de l'enseignement, notamment la planification;
- Accepte de remettre en question ses conceptions de l'école et du rôle de l'enseignant;
- Se questionne sur ses représentations de la profession enseignante et ses choix professionnels;
- Manifeste de l'ouverture aux commentaires de ses deux formateurs sur son enseignement;
- Fait une évaluation juste du développement de ses compétences professionnelles, de ses forces, ses difficultés et des lacunes à combler;
- Se fixe des objectifs réalistes pour son développement professionnel;
- Développe progressivement des habiletés d'analyse réflexive;
- Ajuste sa pratique professionnelle en fonction des prises de conscience suscitées lors des rencontres de rétroaction;
- Utilise des ressources pouvant l'aider à développer ses compétences professionnelles (résultats de recherche, ressources professionnelles, réseaux, banques de données, etc.);

- Se renseigne au sujet des activités de formation qui lui sont accessibles et y prend part ;
- S'exprime de manière constructive et fondée à propos de la profession enseignante;
- Collabore à l'organisation et la réalisation de projets scolaires qui font appel à plusieurs intervenants.

## **Portraits de fin de stages**

### **Stage I**

La personne stagiaire poursuit son initiation à une culture collaborative avec ses pairs et ses deux personnes formatrices dans la perspective de se développer professionnellement. Elle s'intéresse aux discours et aux écrits traitant de l'éducation, et en discute avec ses collègues stagiaires et enseignants afin d'en retirer des éléments utiles à la pratique. Elle démontre une compréhension des compétences professionnelles. Elle identifie avec le soutien de ses deux personnes formatrices ses points forts et ses défis, se fixe des objectifs, et détermine les démarches pour les atteindre.

### **Stage II**

La personne stagiaire pose des gestes qui traduisent l'importance qu'elle accorde à la collaboration avec ses pairs pour enrichir sa pratique. Elle s'informe sur les enjeux éducatifs et les dilemmes professionnels vécus par la communauté enseignante. Elle s'intéresse aux discours et aux écrits traitant de l'éducation, et en discute avec ses collègues stagiaires et enseignants afin d'en retirer des éléments utiles à la pratique. Elle réfléchit à sa pratique et à ses choix pédagogiques, et en discute avec ses collègues stagiaires et enseignants. Elle pose des questions et analyse les commentaires reçus afin d'améliorer sa pratique professionnelle. Elle réfléchit constamment à sa pratique professionnelle et fait les ajustements requis. Elle met en œuvre les moyens nécessaires pour développer et actualiser ses compétences professionnelles à l'aide des ressources appropriées. Elle est en mesure de justifier ses choix pédagogiques.

## COMPÉTENCE 12 : Mobiliser le numérique

### Présentation générale de la compétence professionnelle

Mobiliser le numérique exige de la personne stagiaire une prise de conscience des incidences de cette mobilisation sur le développement de ses savoirs et de ses compétences professionnelles, ainsi que sur celui des savoirs et des compétences des élèves. En adéquation avec les encadrements relatifs au numérique en contexte scolaire, l'utilisation des outils numériques doit s'insérer dans les pratiques courantes de la personne stagiaire. Par conséquent, la personne stagiaire propose des activités dans lesquelles les élèves sont engagés dans une utilisation créative et éthique des outils numériques. À travers l'ensemble de ses pratiques professionnelles, la personne stagiaire exploite les outils numériques pour soutenir à la fois son enseignement et l'apprentissage des élèves. La mobilisation du numérique exige alors une ouverture et une capacité d'adaptation considérant les transformations numériques dans la société. Elle doit aussi reposer sur la capacité de la personne stagiaire à agir de manière éthique tout en considérant les enjeux sous-jacents relatifs aux impacts potentiels sur le bien-être des élèves et de la communauté.

#### Exemples de manifestations de l'acquisition de la compétence professionnelle

##### LA PERSONNE STAGIAIRE...

1. Comprend plusieurs enjeux liés au numérique (ex: règlements, lois, netiquette, confidentialité, protection des données personnelles, bien-être physique et psychologique)
2. Identifie et utilise des outils et des ressources numériques appropriés pour accomplir une tâche ou pour faire accomplir une tâche par ses élèves.
3. Identifie des problèmes techniques et sollicite de l'assistance pour les résoudre.
4. Sait utiliser le numérique pour (co)développer des compétences disciplinaires ou (techno)pédagogiques;
5. Est en mesure d'utiliser le numérique pour susciter la curiosité, l'ouverture sur le monde, l'engagement ou la motivation des élèves.
6. Recherche, sélectionne et évalue l'information à partir de méthodes de recherche structurées et soutient les élèves dans ce processus.
7. Utilise des outils numériques de communication ou de collaboration appropriés en fonction des situations (pédagogique ou professionnelle);
8. Utilise différents supports médiatiques qui permettent de manipuler des données numériques (ex. : texte, son et images) selon les objectifs et le contexte de l'activité (pédagogique ou professionnelle);
9. Sélectionne avec l'aide de la personne enseignante associée des outils adéquats pour surmonter des obstacles (troubles d'apprentissage, différents contextes d'accès ou de niveaux d'aisance avec le numérique, douance, etc.);
10. Identifie des ressources numériques pertinentes pour son insertion professionnelle et pour répondre à des besoins pédagogiques.
11. Mobilise des ressources numériques pour résoudre des problèmes de façon créative selon divers contextes (pédagogique ou professionnel);
12. Accompagne les élèves dans leur utilisation du numérique pour résoudre des problèmes complexes
13. Utilise des critères d'analyse rigoureux permettant d'évaluer ou de comparer des contenus numériques.

14. Fait preuve de sens critique au regard des contenus numériques (ex: influenceurs, avancées scientifiques, etc.) et aide ses élèves à développer leur propre pensée critique.
15. Identifie des ressources numériques adéquates pour alimenter ou exprimer sa créativité et celle de ses élèves.

## **Portraits de fin de stages**

### **Stage I**

La personne stagiaire comprend des enjeux liés au numérique (exemples : règlements, lois, netiquette, confidentialité, protection des données personnelles, bien-être psychologique) et se soucie d'aider les élèves à développer leur agir éthique en lien avec ces enjeux. Elle mobilise des outils numériques appropriés pour accomplir une tâche ou pour faire accomplir une tâche aux élèves. Elle est capable d'identifier quelques problèmes techniques et sollicite, au besoin, de l'assistance pour les résoudre. La personne stagiaire entreprend une démarche dans laquelle elle recherche, sélectionne et évalue l'information et soutient, au besoin, les élèves en ce sens. Elle exploite des outils numériques de communication et de collaboration appropriés selon le contexte. Elle utilise des supports médiatiques qui permettent de manipuler des données numériques.

### **Stage II**

La personne stagiaire combine des outils numériques appropriés pour accomplir une tâche ou pour faire accomplir une tâche aux élèves. Elle est capable d'identifier les problèmes techniques et sollicite, au besoin, de l'assistance pour les résoudre. Elle met en œuvre une démarche rigoureuse dans laquelle elle recherche, sélectionne et évalue l'information à partir de méthodes structurées et soutient les élèves en ce sens. Elle exploite des outils numériques de communication et de collaboration appropriés selon le contexte, et choisit et évalue différents supports médiatiques qui permettent de manipuler des données numériques. La personne stagiaire est proactive dans le recours aux outils numériques, et fait preuve de sens critique et de leadership dans différents contextes numériques. Elle aide ses élèves à développer leur pensée critique et identifie des ressources numériques pour alimenter ou exprimer leur créativité. Elle identifie des outils numériques pertinents pour son insertion dans la profession et reste à l'affût des éléments nouveaux liés à un domaine professionnel qui correspondent à ses champs d'intérêt.

## COMPÉTENCE 13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

### Présentation générale de la compétence professionnelle

Adopter et valoriser des comportements éthiques et responsables constituent la base de la relation de confiance que la personne stagiaire doit établir et maintenir avec les élèves, les membres de l'équipe-école et la communauté éducative élargie. Agir de manière éthique, c'est faire preuve de professionnalisme et de jugement en conformité avec le cadre réglementaire de la profession et de l'école. C'est également connaître ses responsabilités professionnelles et s'en acquitter. En tant qu'experte de l'enseignement et de l'apprentissage, la personne stagiaire assume la responsabilité des moyens qu'elle mobilise pour instruire et socialiser les élèves. De plus, agir de manière éthique suppose de la part de la personne stagiaire une adhésion à un certain nombre d'attitudes et de valeurs qui influencent la manière dont elle intervient notamment à travers les relations qu'elle noue avec les élèves et celles qu'elle entretient dans l'espace public. La personne stagiaire doit être en mesure de justifier ses décisions et de démontrer la pertinence de ses interventions compte tenu du contexte d'enseignement et du caractère hétérogène du groupe-classe. Elle adopte des comportements équitables, transparents et inclusifs qui influencent la manière dont elle effectue son travail.

#### Exemples de manifestations de l'acquisition de la compétence professionnelle

##### LA PERSONNE STAGIAIRE...

- Adopte une tenue vestimentaire appropriée;
- Démontre un sentiment de responsabilité par rapport à tous ses gestes;
- Est consciente d'être un modèle à l'école comme à l'extérieur de l'école et le démontre en tout temps;
- Se renseigne sur les valeurs prônées par l'école et agit en conformité avec ces valeurs;
- Encourage les élèves à agir avec respect et ouverture aux diverses réalités sociales et culturelles de l'école et de la société;
- Incite les élèves à favoriser un vivre-ensemble harmonieux tout en respectant les points de vue diversifiés;
- Respecte les aspects éthiques rattachés aux réalités socioculturelles, socioéconomiques, ethnoculturelles, linguistiques et religieuses;
- Adopte des attitudes, un langage et des comportements appropriés, notamment dans les décisions prises en classe;
- Utilise le cadre légal de la profession enseignante de façon appropriée et utilise les outils nécessaires à l'identification des situations de discrimination, dont la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne*;
- Respecte ses engagements et agit de manière responsable;
- Fournit aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés;
- Respecte les aspects confidentiels;
- Sait que les publications dans les réseaux sociaux peuvent devenir publiques et permanentes, et en tient compte;
- Met en place des dispositifs qui favorisent le respect, l'équité et le vivre-ensemble;
- Adopte des pratiques ayant pour but de conscientiser et de responsabiliser les élèves au respect des droits et libertés.

## **Portraits de fin de stages**

### **Stage I**

La personne stagiaire agit de manière respectueuse envers toutes les personnes gravitant autour de l'école, et respecte les rôles et les responsabilités des personnes engagées dans la communauté éducative. Elle prend conscience des politiques de l'école et les respecte. La personne stagiaire encourage et souligne les actions qui reflètent les valeurs de l'école et de la société. Elle adopte des pratiques et des attitudes équitables, transparentes et inclusives pour prévenir toute forme de discrimination auprès des élèves, de ses collègues et de la communauté. Elle reconnaît les situations qui peuvent mener à de la discrimination ou à l'exclusion. Elle agit avec vigilance et diligence pour protéger la confidentialité de l'information qui se rapporte à la vie privée des élèves et de leur famille.

### **Stage II**

La personne stagiaire agit de manière respectueuse envers toutes les personnes gravitant autour de l'école, et respecte les rôles et les responsabilités des personnes engagées dans la communauté éducative. Elle prend conscience des politiques de l'école et les respecte. Elle tient compte du cadre légal en vigueur dans l'exercice de ses droits et de ses responsabilités professionnelles. La personne stagiaire encourage et souligne les actions qui reflètent les valeurs de l'école et de la société. Elle s'efforce de gérer sa classe de manière démocratique. Elle connaît les enjeux éthiques propres à la pratique de l'enseignement afin d'agir avec intégrité dans l'exercice de ses fonctions. La personne stagiaire adopte des pratiques et des attitudes équitables, transparentes et inclusives pour prévenir toute forme de discrimination auprès des élèves, de ses collègues et de la communauté. Elle reconnaît les situations qui peuvent mener à de la discrimination ou à l'exclusion et tente de les prévenir ou les dénonce. Elle agit avec vigilance et diligence pour protéger la confidentialité de l'information qui se rapporte à la vie privée des élèves et de leur famille. Elle aide les élèves à résoudre des conflits moraux lorsqu'ils surviennent.



## 2.2 Évaluation certificative de la personne stagiaire

Aux termes de chacun des stages, les personnes accompagnatrices sont appelées à produire un rapport d'évaluation à visée certificative afin d'attester ou pas de la réussite du stage. Pour procéder à la production de ce rapport, référez-vous au document **Rapport d'évaluation de la personne superviseure** ou **Rapport d'évaluation de la personne enseignante associée (EA) ou formatrice (EF)**. La personne directrice qui a les stagiaires sous sa responsabilité est également invitée à prendre connaissance et à signer le **Rapport d'évaluation de l'EA ou de l'EF**. Tous ces documents sont accessibles sur le site des stages en suivant le lien : [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/portail/gscw031?owa\\_no\\_site=6728&owa\\_no\\_fiche=74&owa\\_bottin=](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/portail/gscw031?owa_no_site=6728&owa_no_fiche=74&owa_bottin=)

La démarche d'évaluation prévue pour le stage s'inscrit dans les orientations générales d'un document intitulé *La formation à l'enseignement, les orientations, les compétences professionnelles* (Gouvernement du Québec, 2001). C'est dans ce document qu'on trouve le référentiel des compétences professionnelles en enseignement.

L'évaluation de la personne stagiaire est faite à partir des appréciations respectives de l'EA ou de l'EF et de la personne superviseure; cette évaluation peut aussi tenir compte d'enregistrements vidéo. À la suite de la dernière visite de supervision, ces personnes discutent de leur appréciation respective. S'il est jugé à propos par l'une ou l'autre, il peut y avoir d'autres discussions au sujet de cette appréciation, lors d'une rencontre par téléphone ou par courriel. Dans son évaluation, la personne superviseure tient compte de la qualité des travaux de la personne stagiaire. À noter que seulement la cote finale (S ou E) est indiquée sur son relevé de notes.

## 2.3 Les exigences de réussite

La personne stagiaire doit satisfaire les attentes relatives au développement des compétences professionnelles. Ces attentes sont ajustées à son niveau de formation.

Stage I : Lorsque la personne stagiaire obtient une appréciation de 1 ou 0 pour l'une ou l'autre des compétences évaluées, elle ne satisfait pas aux attentes de l'Université. Elle devra s'engager à améliorer sa situation. Lorsqu'elle obtient une appréciation de 1 pour deux compétences ou plus parmi les compétences évaluées, la personne stagiaire se voit attribuer un échec.

Stage II: Lorsque la personne stagiaire obtient une appréciation de 2 ou plus pour les douze compétences évaluées, elle se voit attribuer un succès. Si elle obtient une appréciation de 0 ou 1 pour l'une ou l'autre des compétences, elle se voit attribuer un échec.

Dans tous les stages : Si la personne stagiaire est exclue du milieu de stage, elle se voit également attribuer un échec.

## 2.4 Les procédures de reprise en cas d'échec

Dans le cas d'un échec ou d'un arrêt de stage demandé par le milieu, la personne stagiaire pourra reprendre le stage à certaines conditions. La personne stagiaire sera invitée à s'engager dans une

démarche de remédiation. La personne responsable pédagogique des stages ou la spécialiste en sciences de l'éducation l'aidera dans cette démarche.

#### **Décision de la personne stagiaire : arrêt volontaire**

Pour diverses raisons, il arrive que la personne stagiaire décide de mettre fin au stage. Cette décision est considérée comme un abandon de stage.

Procédure :

1. Aviser le plus rapidement possible la personne enseignante associée, la personne superviseure, la personne responsable pédagogique des stages et la personne agente de stage en mentionnant la date de la dernière journée de stage complétée.
2. Lorsque l'abandon a lieu après la date limite pour l'abandon sans mention d'échec au dossier universitaire telle que fixée en vertu du règlement sur le cheminement des étudiants de deuxième cycle, remplir le formulaire *Avis d'abandon d'un cours-stage avec mention d'échec au dossier universitaire* et le remettre à la personne responsable pédagogique des stages.

#### **Arrêt du stage par les autorités médicales**

Lorsqu'une suspension d'activités est prescrite par des autorités médicales reconnues, un stage peut être interrompu.

Procédure :

1. Aviser le plus rapidement possible la personne enseignante associée, la personne superviseure, la personne responsable pédagogique des stages et la personne agente de stage en mentionnant la date de la dernière journée de stage complétée.
2. Évaluation au cas par cas, dès que le verdict l'autorisera, des modalités de poursuite ou de report du stage.

#### **Arrêt de stage par le milieu scolaire (EA ou direction) : difficultés à démontrer le niveau de développement des compétences professionnelles attendues**

Un arrêt des prises en charge par la personne stagiaire ou un arrêt complet de stage peut survenir dans le cas de difficultés marquées et continues. Cet arrêt a lieu à la suite de la demande du milieu scolaire (personne enseignante associée ou direction de l'établissement) ou à la suite d'une concertation avec la personne superviseure.

Procédure :

1. Aviser sans délai la personne superviseure lorsqu'un problème se présente;
2. Avant d'exclure une personne stagiaire ou de lui retirer la charge d'encadrement et d'intervention, contacter la personne responsable pédagogique des stages du programme de formation concerné afin d'en discuter. (En cas d'urgence, l'établissement agit et informe ensuite immédiatement la personne responsable pédagogique).

### 3 Bibliographie

---

- Charlier, E., Beckers, J., Boucenna, S., Biemar, S., François, N. et Leroy, C. (2013). *Comment soutenir la démarche réflexive ? Outils et grilles d'analyse des pratiques*. Bruxelles: De Boeck.
- Correa Molina, E. (2007). Accompagner un stagiaire: à la recherche de repères pour le formateur. *Formation et profession, 14(2)*, 22-24.
- Gouvernement du Québec (2020). *Référentiel de compétences professionnelles : profession enseignante*. Québec: ministère de l'Éducation.
- Gouvernement du Québec (2001). *La formation à l'enseignement: Les orientations, les compétences professionnelles*. Québec: ministère de l'Éducation.
- Kolb, D. A. (1984). *Experiential learning*. Englewood Cliffs, New Jersey: Prentice-Hall.
- Le Boterf, G. (2001). *Construire les compétences individuelles et collectives*. Paris: Éditions d'Organisation.
- Paquay, L. et Sirota, R. (2001). Entretien avec Nadine Faingold. *Recherche et formation, 36*, 163-169.
- Schön, D. (1994). *Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel* Montréal: Les Éditions Logiques.
- Vermersch, P. (2006). *L'entretien d'explicitation*. Issy-Les-Moulineaux: ESF.